

LES INFOS

4^{ÈME} TRIMESTRE 2022



DOSSIER

LES CIRCUITS COURTS DANS LA FILIÈRE BOIS DES INITIATIVES POUR VALORISER NOTRE BOIS D'ŒUVRE



04

**LA GESTION FORESTIÈRE
À VENIR,
ET SI ON REPENSAIT SON
ÉCHELLE ?**



06

**LA PRIME À LA
PLANTATION EN FORÊT
PRIVÉE 2013-2022 :
BILAN**



20

**LE VENDREDI BOIS
QUAND LES ÉLÈVES DU
PRIMAIRE (RE)DÉCOUVRENT
LA FORÊT ET LES MÉTIERS
DU BOIS**

Toutes l'équipes de RND vous souhaite les meilleurs voeux pour l'année 2023

Christine Debroux



Johan Simon



Diego Bertrand



Jérémie Deprez



Marie-Caroline Detroz



Laetitia Forget



Valérie Doutrelepont



LES INFOS SONT RÉALISÉES PAR :

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :

©



**Ressources Naturelles
Développement asbl**

Rue de la Fontaine, 17C
B-6900 Marche-en-Famenne
Tél. 084 32 08 40
Fax 084 32 08 59
E-mail : info@rnd.be

Équipe de rédaction

Diego Bertrand
Jérémie Deprez
Marie-Caroline Detroz
Valérie Doutrelepont
Laetitia Forget
Nadine Godet
Johan Simon

Contribution extérieure

Eric Letombe
Jacques Rondeux

Graphisme

Diego Bertrand



Wallonie



Toute reproduction, même partielle, des textes et des documents de ce numéro est soumise à l'approbation préalable de la rédaction.
Photos : © RND sauf indication contraire

SOMMAIRE

10

DOSSIER DU TRIMESTRE

LES CIRCUITS COURTS DANS LA FILIÈRE BOIS DES INITIATIVES POUR VALORISER NOTRE BOIS D'ŒUVRE

Si, depuis le propriétaire forestier jusqu'au client final, la filière forêt-bois est composée de nombreux maillons, ceux-ci ne forment que trop rarement une chaîne continue au niveau local. Beaucoup de bois sont exportés et importés. La plupart des acteurs du secteur se sont longtemps satisfaits de cette situation, car les marchés du bois étaient, historiquement, très stables. Puis, la crise du Covid a provoqué une flambée du prix des bois. Cette crise ainsi que la crise énergétique ont révélé les failles de l'économie mondialisée. Depuis, la société dans son ensemble est de plus en plus persuadée de la nécessité de développer les circuits courts. Mais comment s'organisent-ils dans la filière bois ? Pour en savoir plus, nous nous sommes intéressés à des initiatives existantes...



EN SUPPLÉMENT

VÉGÉBUILD

NUMÉRO 8

RELAIS D'INFORMATION SUR LES MATÉRIAUX BIOSOURCÉS

Retrouvez une sélection de projets, produits et procédés innovants réalisés avec des matériaux biosourcés, fibres naturelles, matériaux composites,...



RÉSEAU FORÊT

04

LA GESTION FORESTIÈRE À VENIR, ET SI ON REPENSAIT SON ÉCHELLE ?

La mise en œuvre de mesures visant à gérer la forêt de manière durable fait référence aux concepts de gestion concertée, participative et adaptative. Or, si l'on veut pratiquer une gestion multifonctionnelle, veiller à la résilience des peuplements, l'échelle de réflexion et de travail est primordial...



06

LA PRIME À LA PLANTATION EN FORÊT PRIVÉE 2013-2022 : BILAN

Lancée par la Province de Luxembourg, en 2013, cette prime a financé durant 9 ans la plantation de plus de 1600 ha en forêts privées. Au travers des lignes qui suivent nous retraçons l'existence de cette prime que les autorités provinciales ont fait évoluer de façon à tendre vers une forêt privée plus durable et plus résiliente.



26

LE PEUPLIER NOIR POPULUS NIGRA L.

Le peuplier noir est un feuillu appartenant à la même famille que les saules, la famille des Salicacées. Cet arbre de grande taille se retrouve souvent sur les berges longeant les cours d'eau. Les peupliers noirs de souches pures sont devenus très rares mais il existe aujourd'hui de nombreuses variétés et de nombreux hybrides dispersés un peu partout en Europe.



RÉSEAU FORÊT BOIS

20

LE VENDREDI BOIS QUAND LES ÉLÈVES DU PRIMAIRE (RE)DÉCOUVRENT LA FORÊT ET LES MÉTIERS DU BOIS

L'édition 2022 du "Vendredi Bois" a connu un franc succès avec 60 agents du DNF et 1500 élèves aux quatre coins de la forêt wallonne. De plus, cette année, des élèves de 5^{ème} et 6^{ème} primaires ont pu visiter des classes de l'enseignement technique et professionnel dédié au bois.



24

APPEL À CANDIDATURES LES FIBRES D'OR 2023

les Fibres d'or mettent à l'honneur des entreprises ou professionnels qui ont apporté une contribution significative à l'essor du bois en Wallonie. Les entreprises ou indépendants de la filière bois voulant concourir dans les catégories suivantes : innovation procédé, innovation produit, jeune entrepreneur et formation peuvent déposer leur candidature dès à présent.



25

VOS LECTURES

Depuis de nombreuses années, RND publie dans les INFOS DE RND et dans le VÉGÉBUILD des informations utiles pour la filière Forêt/Bois. Cette année nous avons réalisé des compilations regroupant des articles parus dans des rubriques récurrentes. Ces compilations : "Essences forestières", "La forêt Regards Croisés" et "Végébuild" sont disponibles sur demande à info@rnd.be



LA GESTION FORESTIÈRE À VENIR, ET SI ON REPENSAIT SON ÉCHELLE ?

La mise en œuvre de nombreuses mesures visant à gérer la forêt de manière durable fait régulièrement référence aux concepts de gestion concertée, participative et adaptative, point de rencontre d'outils conférant une autre dimension à l'acte même de gestion. Le lecteur qui aura pris le temps de lire attentivement la suite d'écrits qui précède aura certainement perçu l'importance que nous accordions à l'échelle de réflexion et de travail. C'est primordial si l'on veut pratiquer une gestion multifonctionnelle, veiller à la résilience des peuplements et en particulier dans le contexte de la forêt wallonne très morcelée caractérisée par une multitude de propriétaires et de petites propriétés. C'est devenu incontournable si l'on veut résolument s'inscrire dans le pas des politiques forestières actuelles. Ces considérations nous ont porté à rédiger un dernier "Regard" qui devrait permettre de mieux comprendre les raisons de notre position et de la récurrence de nos propos visant à dégager les différentes pistes de réflexion que nous ouvrons pour les thématiques qui ont été abordées.

LA QUESTION À SE POSER

La forêt, tout le monde en convient, est à un tournant. Elle doit se réinventer pour vaincre quantité d'obstacles auxquels elle n'avait plus l'habitude d'être confrontée du moins à l'échelle de l'espace-temps contemporain. A propos d'échelle précisément, ne faut-il pas sérieusement se pencher sur celle à laquelle se réfère traditionnellement la gestion, celle des parcelles forestières et des propriétés. Sans doute reste-t-elle pertinente tant en forêts publiques que privées pour la gestion dite courante, mais il lui manque un niveau pour pouvoir s'inscrire dans une vision d'ensemble, en adéquation avec la politique forestière en cours ou projetée.

Sachant que toute gestion durable postule une approche holistique, est-il raisonnable de penser pouvoir appliquer et évaluer efficacement les mesures prises en faveur du maintien de la biodiversité ou de l'augmentation de la résilience d'une forêt ou d'un type forestier sans se référer à un espace significativement représentatif de celui-ci ? Ne serait-il pas dès lors plus pertinent de raisonner à l'échelle d'un massif, d'un territoire écologique ou d'autres ensembles, pour identifier le type optimal de forêt ainsi que les modes de gestion les plus appropriés selon les endroits ? En d'autres termes une politique forestière régionale, par exemple, devrait pouvoir aussi se décliner en politique locale. C'est un des buts des chartes forestières territoriales en vigueur en France, avec des fortunes diverses certes, et résolument axées sur une autre manière de gérer l'espace forestier pour répondre, entre autres, aux problématiques transversales bien connues que sont : changements climatiques, protection des milieux, accidents sanitaires (scolytes), valorisation des produits ligneux, équilibre forêt-gibier, etc.

LA CHARTE FORESTIÈRE TERRITORIALE, UN OUTIL À INSCRIRE DANS L'ÈRE DU TEMPS

Une charte forestière territoriale participe d'initiatives locales ou sub-régionales qui visent à susciter une réflexion au niveau d'un territoire pertinent pour y analyser la place



Professeur ordinaire émérite
rattaché à l'Université de Liège -
Gembloux Agro-Bio Tech, Jacques
Rondeux a consacré toute sa
vie au développement de notre
patrimoine forestier.

de la forêt et du bois ainsi que de toutes les activités dont il est le siège. Elles ont comme originalité d'élaborer un projet partagé entre acteurs faisant de la forêt, au sens large, un atout de développement local à intégrer dans une démarche plus large d'aménagement du territoire. La notion de territoire pertinent est au cœur des enjeux. Il convient d'identifier des zones dont les caractéristiques écologiques et socio-économiques se prêtent à la concrétisation de projets mobilisateurs associant un grand nombre d'opérateurs (propriétaires, gestionnaires, pouvoirs locaux, industries transformatrices, conseils cynégétiques, associations et organismes liés à l'environnement, au tourisme et loisirs,..) soucieux du développement et de l'utilisation optimale de ces espaces de vie. Dans les faits, la charte forestière territoriale, outil de réflexion, concrétise un acte de nature politique axé sur le développement socio-économique d'entités qui peuvent correspondre non seulement à des limites géographiques, mais aussi à des réalités humaines et culturelles (exemples des "pays").

Cette gestion globale portant idéalement sur de grandes étendues boisées, publiques et privées confondues, ne remet évidemment nullement en cause les missions, les droits de propriété et la liberté de chacun. Il s'agit plutôt, en changeant d'échelle ou en l'élargissant, d'apporter sa contribution à une perception davantage axée sur "l'intérêt public" d'une ressource naturelle renouvelable aux multiples facettes. Gérer la forêt dans une optique de multifonctionnalité est un axe fort du Code forestier et une recommandation récurrente des conférences ministérielles européennes sur la protection des forêts. Il n'est cependant pas toujours évident de faire vivre harmonieusement, sur un même espace, les fonctions économiques, écologiques et sociales, notamment en l'absence de lieux d'échange et de concertation à une échelle opérationnelle.

Aussi, la démarche territoriale est-elle d'autant plus utile que les nombreuses attentes, parfois antagonistes, des différents utilisateurs de la forêt et les enjeux associés aux services environnementaux en font un espace fortement sollicité à propos duquel peuvent naître frustrations, divergences de vue et conflits d'intérêt.

LA MISE EN ŒUVRE

La concrétisation d'une charte forestière territoriale suscite plusieurs questions :

- L'échelle d'investigation et de travail ;
- Le poids à accorder aux différentes fonctions ;
- Les conséquences sur le développement de l'espace concerné ;
- Le rôle des acteurs et les processus présidant aux indispensables arbitrages.

La charte vise à produire un document d'orientation, à établir des conventions visant l'aménagement et le développement de projets cohérents et collectifs du territoire vis-à-vis des différents aspects de la ressource forestière. Ces conventions n'ont aucun caractère contraignant mais, pour garder leur sens, invitent les acteurs à rechercher les meilleures voies possibles en vue d'atteindre les objectifs concertés.

Prenons le cas de la Wallonie. Sa politique forestière postule diverses mesures, touchant aussi bien la forêt publique que privée, en faveur du développement d'une gestion qui implique la cohabitation intelligente de plusieurs vocations. Cela engage à :

- Réfléchir à l'opportunité de lancer et de soutenir des opérations de gestion concertée à l'échelle de massifs ;
- Organiser, le cas échéant, des lieux de rencontre et d'échange entre les différents acteurs concernés en vue de confronter les attentes, de dégager les choix et d'opérer les arbitrages nécessaires ;
- Éviter d'opposer multifonctionnalité et spécialisation de l'espace sachant cependant que pour spécialiser un territoire réduit il convient de hiérarchiser les vocations, en définissant des fonctions prioritaires et non exclusives selon la nature et le potentiel des endroits.

“ INSCRIRE LA GESTION FORESTIÈRE DANS UNE APPROCHE DE TYPE "AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE" PEUT FAVORISER DES PRISES DE DÉCISION SUR DES SUJETS AFFECTANT L'ESPACE FORESTIER. ”

En conséquence et de manière générale, seuls des territoires de plusieurs centaines ou milliers d'hectares peuvent réellement se prêter à la mise en place de la politique forestière wallonne dont la multifonctionnalité est le fer de lance. Cela n'exclut évidemment pas que de petites entités forestières de tailles significatives soient le plus possible gérées dans une vision répondant aux mêmes objectifs. Voilà bien une source d'incompréhension ! Pour bon nombre, la transposition de la théorie à la pratique du concept de multifonctionnalité ne serait pas un problème. Et pourtant... Cette vision souffre la critique si la zone concernée est trop réduite ou si un ensemble de zones réduites n'a aucune perspective de gestion intégrant les différentes facettes de la multifonctionnalité. Osons poser la question ! La politique ambitieuse menée en faveur d'une forêt plus résiliente ne devrait-elle pas impulser des projets intégrant la prise en compte de cette dimension et donc bien de l'échelle ?

EN FORÊT PUBLIQUE

A priori ses gestionnaires, habitués à gérer de relativement grands ensembles (forêts domaniales et communales), perçoivent souvent mal l'intérêt de l'outil charte forestière territoriale (forme de plan sous-régional). Il leur apparaît comme une nouvelle contrainte administrative ou niveau de décision, inutile ou inacceptable.

C'est normal, s'ils ne raisonnent pas en termes d'ensembles dépassant le cadre de leurs activités de gestionnaires. C'est compréhensible, s'ils ne voient pas l'intérêt de concerter et pour quels objectifs dépassant le contexte de leur mission et s'ils font l'hypothèse, a priori guère contestable, que quantité de propriétaires, du fait de leurs habitudes et de leur rapport souvent très personnel à la forêt, sont difficilement mobilisables.

A ce titre, le Département Nature et Forêt, en impulsant une politique où propriétaires publics et privés pourraient être amenés à concerter sur l'avenir d'un territoire forestier commun, serait un acteur pertinent, voire incontournable. Avec le temps, il pourrait sans doute aussi être le moteur d'une approche qui lui permettrait, au passage, d'afficher une image plus visible de son expertise.

EN FORÊT PRIVÉE

Gérer de manière individuelle, le plus souvent à l'échelle d'une ou de quelques parcelles, dans une philosophie supposée répondre aux enjeux de gestion durable, n'est pas dans les faits contrôlable. On ne peut passer sous silence le grand morcellement de la propriété forestière privée wallonne (près de 92% de l'ensemble des propriétaires posséderaient moins de 5 hectares !). Il est évident que le ralliement à une cause telle que suggérée impliquant un changement d'échelle de gestion devrait passer par l'identification des intérêts que chacun peut y trouver. La liste est longue mais valoriser une parcelle ou une propriété par le biais de la création de voiries, de l'organisation de ventes de bois groupées et de bourses de travaux, autant de mesures n'ayant de sens que pour des ensembles suffisamment étendus, relève d'actes positifs où chacun peut s'y retrouver. C'est ce que s'emploie à dynamiser la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée au travers de l'aide apportée aux propriétaires d'entités d'un seul tenant de moins de 5 ha et aussi de stratégies élaborées à des échelons locaux au sein de diverses communes.

POUR UNE RÉFLEXION PLUS LARGE

En vue de répondre à quantité de problématiques qui se profilent et pour améliorer la gestion globale de nos ressources boisées, c'est en pensant "massifs" qu'il conviendra de raisonner et la mise en œuvre de plans locaux ou sub-régionaux, source de progrès pour la valorisation de la forêt, aura alors tout son sens. Changer ou élargir l'échelle opérationnelle de gestion implique concertations et participation à la définition d'objectifs portant sur le moyen et le long terme (forêt accueillante, diversifiée et productive, siège d'une biodiversité de qualité, meilleurs prix relatifs aux ventes de bois, aux travaux, opérations de remembrements, accueil du public, etc.). Inscrire la gestion forestière dans une approche de type "aménagement du territoire" peut aussi favoriser des prises de décision ou des positions communes sur des sujets affectant l'espace forestier (par exemple implantation d'éoliennes en forêt, intensité des dégâts de gibier), conduire à une saine émulation et constituer une avancée considérable vers l'activation positive d'un lobby forestier insuffisamment présent. L'avenir dira si cet élargissement n'était qu'une question de temps ou une idée, rien qu'une idée, que la politique forestière n'aura pas su ou voulu exploiter... ■

Jacques Rondeux

LA PRIME À LA PLANTATION EN FORÊT PRIVÉE 2013-2022 : BILAN



Lancée par la Province de Luxembourg, en octobre 2013, à l'initiative de RND, cette prime a financé durant 9 ans la plantation de plus de 1600 ha en forêts privées. Au travers des lignes qui suivent nous retraçons l'existence de cette prime que les autorités provinciales ont fait évoluer de façon à tendre vers une forêt privée plus durable et plus résiliente et dont le succès ne s'est jamais démenti au vu du nombre total plus de 900 bénéficiaires. Si en décidant d'une prime au reboisement en 2021-2022, le gouvernement wallon a sonné le glas de la prime provinciale, la Province de Luxembourg peut se montrer fière des montants qu'elle a consacrés en faveur de la forêt privée, des résultats atteints, et de façon générale, du rôle d'avant-garde qui a été le sien depuis 1973, dans la mise en place d'actions en faveur du développement de la filière forêt-bois sur son territoire.

L'ORIGINE DE LA PRIME ET LE CONTEXTE DE SA CRÉATION

Rappelons qu'à son lancement, l'objectif premier de la prime était d'assurer l'approvisionnement en matière première résineuse aux entreprises de la filière bois. En effet, alors que les massifs forestiers wallons étaient en expansion continue avec 18 500 hectares supplémentaires de forêt de 1981 à 2011, une étude réalisée dans le cadre de Régiowood I vers 2011-2012 avait mis en avant une diminution des superficies résineuses de 7,9 % en 10 ans, cette diminution étant beaucoup plus marquée dans les forêts privées (-10,8 %) que dans les forêts publiques (-2,8 %). La diminution des surfaces de pessières était quant à elle de l'ordre de 18,6 %.

Parallèlement, la demande en bois allait croissant ainsi que l'intensité des coupes. Il en résultait un taux de prélèvement annuel des essences résineuses supérieur au taux d'accroissement. En forêt privée, ce rapport était de 134% pour les résineux et montait jusqu'à 146% pour l'épicéa¹.

Les craintes étaient fondées que cette surexploitation ne débouche sur une diminution des volumes de bois résineux et impacte négativement l'approvisionnement d'entreprises de la transformation particulièrement emblématiques de la Province de Luxembourg, avec les conséquences que l'on imagine sur la fermeture ou la délocalisation d'entreprises et sur les emplois du secteur.

Ajoutons que l'étude réalisée dans Régiowood, laissait apparaître qu'en forêt privée, le reboisement d'une parcelle après exploitation n'était pas systématique.

Confrontés à une situation comparable, toute proportion gardée, les partenaires vosgiens de RND dans le projet Régiowood venaient de décider (2012) de la création d'un fonds à la replantation d'essences résineuses-le FA3R-alimenté exclusivement par les professionnels du secteur bois... Séduits par l'initiative vosgienne, des représentants du secteur wallon du bois demandèrent aussitôt à RND d'étudier la possibilité de développer la même initiative en Wallonie. Si quelques industriels dont le siège d'exploitation se trouvait en Province de Luxembourg se déclarèrent prêts à financer un tel fonds, les fédérations professionnelles

hésitaient à soutenir une initiative qui ne concernerait pas l'ensemble de la forêt wallonne...

C'est alors que le Président de RND, André Bouchat prit l'initiative, début 2013, de contacter le Collège provincial du Luxembourg belge et son Député en charge de la forêt-René Collin- afin de lancer une prime à la plantation en forêt privée, financée par la Province de Luxembourg.

Adopté peu de temps après par le Conseil Provincial, le Règlement d'octroi de la prime sortira ses effets dès le mois d'octobre 2013...

UN SUCCÈS DÈS SON LANCEMENT

Chargé du traitement des dossiers introduits par les propriétaires, des contacts avec ceux-ci et de la vérification des travaux de plantation sur le terrain, Jérémie Deprez, cheville ouvrière du projet à RND, se souvient du lancement de la prime à la plantation **« qui a directement connu un franc succès. Vu l'engouement des propriétaires privés, le budget initial de 40 000 € a été immédiatement épuisé dès le lancement de l'initiative. Les autorités provinciales ont donc décidé de porter le montant du fonds à 150 000€ par an. On a reçu tellement de demandes sur les trois premiers mois, que les 150 000€ de budget n'étaient pas suffisants pour répondre à toutes les demandes. En 2015, on traitait encore des dossiers reçus en décembre 2013 ! »**



Jeremie Deprez, agent instructeur en charge de la prime

Dès 2016, alors qu'il est devenu Ministre en charge de la forêt en Région wallonne, René Collin propose au Gouvernement de cofinancer la prime de la Province de Luxembourg (ainsi que toute initiative semblable qui aurait été menée par d'autres provinces) doublant ainsi le montant de l'enveloppe provinciale au reboisement ... **« Dès lors que la province du Luxembourg mettait 150 000€ pour la prime la Région Wallon ne faisait de même, ce qui a permis d'honorer les demandes qui avaient été déposées en 2014 et 2015. »**

¹Panorabois 2012-2013



Pratiquement la prime octroie un montant de 750€ par hectare reboisé sur des parcelles situées en province du Luxembourg. La prime est plafonnée à cinq hectares par propriétaire. Les parcelles peuvent être replantées avec des essences résineuses et/ou feuillues, du moment où elles sont en adéquation avec la station telle que mentionnée dans le fichier écologique des essences. **« Dans les faits, il y a eu beaucoup plus de plantations résineuses. Surtout avant la crise du scolyte. L'objectif principal des propriétaires est la production de bois d'œuvre dans 97% des cas ».**

“CE FUT UN PLAISIR DE PILOTER CETTE PRIME AVEC RND QUI A FAIT UN TRAVAIL EXEMPLAIRE ET CONSCIENCIEUX DE TERRAIN”
Marie-Eve Hannard,
Députée provinciale

Le premier dossier instruit par RND, est parvenu le 2 octobre 2013, soit le lendemain du lancement officiel de la prime. Le propriétaire concerné, aujourd'hui âgé de 86 ans, préfère garder l'anonymat, mais a accepté de répondre à nos questions **« A l'époque j'ai vu passer l'info dans "le Sillon Belge" et l'expert forestier qui gère mes bois m'en a parlé. J'ai demandé la prime pour une parcelle de 1,2ha située à Mabompré (Houffalize). Cette parcelle avait été mise en blanc, en 2010, suite à des chablis après une tempête. J'ai replanté des épicéas en mars 2014. »** Aujourd'hui sa plantation se porte bien **« nous avons dû bien sûr la dégager durant les 4 premières années mais aujourd'hui on peut dire qu'elle est bien partie, nous n'avons déploré aucune perte et aucun dégât de gibier ce qui est assez rare. »** Avec le recul, il ne regrette pas d'avoir planté une monoculture d'épicéas **« je sais que l'on parle beaucoup du mélange d'essences. Mais moi j'ai toujours planté des épicéas, je trouve que dans ma région il est très bien à sa place. Si j'avais encore des projets de plantation, je replanterais de l'épicéa. De plus je ne possède que de petites parcelles qui font 1ha maximum. Bien entendu, si je devais reboiser sur 3 hectares ou plus, je planterais différentes essences. »**

VERS PLUS DE MÉLANGE D'ESSENCES

Suite aux sécheresses du printemps et de l'été 2018, la forêt et la filière bois connaissent une crise sanitaire sans précédent : les scolytes colonisent les peuplements d'épicéa. En quelques mois, plusieurs centaines de milliers d'épicéas dépérissent sur pied. Nombreux sont les propriétaires à s'interroger sur la monoculture d'épicéa. Une question naît sur toutes les lèvres : "Que replanter ? Doit-on changer notre façon de faire ?"

En guise de réponse, après consultation de divers experts et spécialistes et en collaboration étroite avec le DNF, la Province du Luxembourg adapte le Règlement de la prime dès juin 2019 afin d'inciter les propriétaires privés à changer leurs pratiques. Pour bénéficier de la prime, le propriétaire, doit au minimum planter trois essences différentes, chacune de ces essences devant représenter au moins 15% du nombre total de pieds plantés.

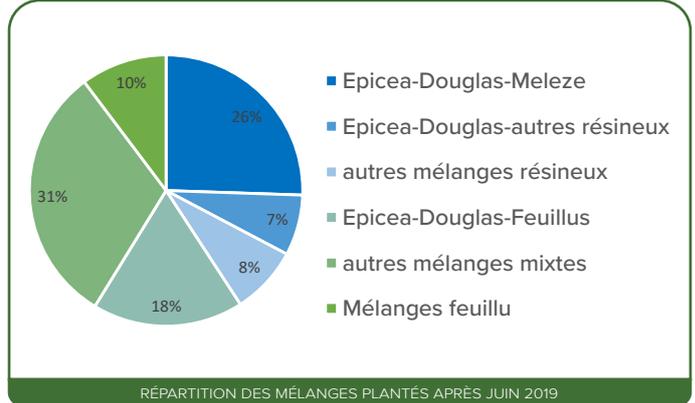
Jérémie Deprez se souvient des craintes qui étaient les siennes à l'époque. Comment les propriétaires allaient-ils accueillir ces changements dans la mesure **« où, entre octobre 2013 et juin 2019, 61% des demandes de primes concernaient des monocultures. Mais la crise du scolyte a réellement frappé les esprits et fait évoluer les mentalités. Aujourd'hui, on ne va pas dire que c'est automatique, mais on ne plante quasi plus qu'en mélange. Les propriétaires privés ne veulent plus mettre pas tous leurs œufs dans le même panier. »**

Concrètement, on observe que plus d'un tiers des demandeurs ont planté quatre essences ou plus. Par ailleurs, ajoute J. Deprez **« les replantations résineuses sont toujours bien présentes. Cela s'explique parce que la situation biogéographique de la province de Luxembourg est propice à l'installation de résineux qui se trouvent souvent à l'optimum par rapport à la station. »**

90% des demandes portent sur des essences résineuses (comme avant la modification de la prime) mélangées avec du feuillu (54% des cas). Les primes les plus courantes concernent un mélange de résineux associant de l'épicéa, du douglas et du mélèze (26% des demandes). Celles associant deux essences résineuses et une essence de feuillu représentent 31% des demandes. Dans ce cas, les propriétaires optent généralement pour un mélange d'épicéa, de douglas et de hêtre ou pour un mélange d'épicéa, de mélèze et de hêtre.

J. Deprez note **« que l'on plante des essences dont on ne parlait pas durant les premières années de la prime. C'est notamment le cas pour le cèdre de l'atlas, le thuya, le tsuga mais aussi pour des sapins (sapin de Nordmann, sapin pectiné, sapin noble ou sapin de Vancouver). On recourt aussi aux pins (présents dans 10% des mélanges). »**

10% des demandes ne concernent que des essences feuillues en grande majorité, du chêne (81%) en mélange avec du hêtre, de l'érable, de l'aulne, du bouleau, de l'alisier torminal...



Concerné indirectement par la prime à la plantation, Bertrand Pirothon, gérant de la pépinière Pirothon, nous fait part de ses observations suite aux changements apportés au Règlement d'octroi de la prime (juin 2019) et à l'obligation de planter minimum 3 essences différentes « *c'était justifié, il fallait conduire les propriétaires vers un changement et vers le mélange d'essences. Bien entendu ça ne nous arrangeait pas et ça compliquait quelque peu notre travail. Je formulerais néanmoins une critique portant sur la densité maximale plafonnée à 2500 pieds par hectare. Beaucoup de propriétaires désirent encore planter avec des écartements moindres et dépassent donc cette limite.* »

La modification de la réglementation a eu un impact sur les commandes des clients « *nous avons commencé à remarquer une différence en 2020 et 2021. Nous avons fourni plus de marchés avec des feuillus et plus d'essences différentes, ce qui est une bonne chose mais c'est aussi plus difficile à gérer, on ne peut plus planter quand on veut.* » Mais, dans le cadre de son travail, Monsieur Pirothon constate aussi que « *Chez certains gros propriétaires, qui ont des programmes de coupes régulières, le bois vendu il y a 4 ans a été coupé l'année dernière par exemple. La raison principale est qu'il fallait traiter les scolytés en premier. Chez beaucoup de ces propriétaires, on replante encore principalement de l'épicéa, parfois même pur. Il faut savoir qu'ici en Ardenne, il est produit localement et transformé localement. Ce qui n'est pas toujours le cas avec d'autres essences comme le chêne par exemple.* »

9 ANNÉES
DE FONCTIONNEMENT



864
PROPRIÉTAIRES
AIDÉS

816 propriétaires ont bénéficié de la prime + 48 dossiers en cours de traitement. Le plus jeune propriétaire était âgé de 7 ans, le plus vieux avait 92 ans.



1 500 000€
INVESTI DANS LA
REPLANTATION

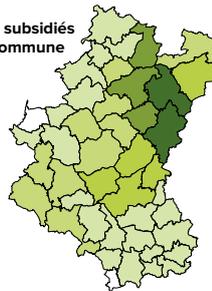
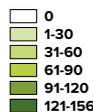
La province du Luxembourg a dégagé une enveloppe d'un peu plus d'1 200 000€, la Région Wallonne à apporter un cofinancement à hauteur de 300 000€



+ DE 1600 HECTARES
REBOISÉS

C'est la surface qui a pu être subsidiée par la prime en province du Luxembourg.

Nombre d'hectares subsidiés en forêt privée par commune



+ DE 3 600 000
ARBRES
ONT ÉTÉ PLANTÉS



99,9%
DES PLANTS ISSUS DE
PÉPINIÈRES
PROFESSIONNELLES

Les propriétaires ont privilégié l'économie locale. La totalité des plants sont d'origine certifiée.



= 6000 JOURS
DE TRAVAIL

Si une seule personne avait été chargée d'effectuer toutes les plantations subsidiées depuis 2013



85%
DE PLANTATIONS
RÉSINEUSES

Entre 2013 et mi 2019, 90% des plants étaient du résineux. Après la crise du scolyte et avec le changement de règlement de la prime, la part du résineux a légèrement diminué.



680 000 M³ DE BOIS
POUR NOS SCIERIES

Cela représente un volume de travail important pour nos scieurs à l'avenir. Ces données ne prennent pas en compte le volume prélevé en éclaircie, qui est loin d'être négligeable.





Même si la prime à la plantation a été initiée par ses prédécesseurs - les Députés René Collin et Bernard Moinet -, la Députée provinciale Marie-Eve Hannard, a résolument poursuivi dans la même voie, et imprimé sa patte en faisant également évoluer le Règlement **« J'ai trouvé cette initiative intéressante car le capital forestier est notre or vert en province de Luxembourg et nous avons des entreprises florissantes dans le secteur. Cette initiative me paraissait importante aussi bien pour la fonction environnementale, économique et touristique de la forêt, il fallait donc faire perdurer cette prime. Mais il était nécessaire de la réorienter eu égard à l'évolution des changements climatiques. Il fallait encourager à plus de replantation feuillue. C'est pourquoi quelques mois après ma prise de fonction nous avons modifié le Règlement en imposant une replantation de 3 essences minimum. »** Avec le recul et après 9 ans d'existence de la prime, Madame Hannard est fière du rôle qu'a joué la province du Luxembourg pour la replantation de la forêt privée. **« la prime à la plantation a été un franc succès et a répondu aux besoins des propriétaires forestiers privés. Il faut savoir que des propriétaires hésitent parfois à reboiser une parcelle après l'avoir exploitée. Les coûts engendrés par la plantation sont un frein non négligeable. Grâce à prime à la plantation, la Province de Luxembourg a certainement convaincu nombre d'entre eux de franchir le pas et de s'engager dans une gestion durable de leur parcelle. Elle a ainsi contribué au renouvellement de nos massifs forestiers et favorisé une plus grande résilience de ceux-ci. La province de Luxembourg a une nouvelle fois joué son rôle de pionnier, qui répond bien au slogan "une ardeur d'avance". Nous avons en quelque sorte été un laboratoire pour la Région Wallonne. Puisqu' aujourd'hui, c'est la Région qui a pris le relais avec la mise en place de l'incitant financier "Forêt résiliente" tant pour les forêts privées que publiques. Je trouve cela très bien qu'elle puisse s'étendre à tout le territoire wallon même sous des formes différentes. De toute façon, l'enjeu climatique ne s'arrête pas aux frontières de la province de Luxembourg! »**



Hannard Marie-Eve,
Députée provincial

En plus de la prime, Madame Hannard a aussi soutenu d'autres initiatives pour aider les propriétaires forestiers. **« En complément de la prime, nous avons chargé RND de réaliser un recueil compilant les fiches "Essences forestières" publiées dans les Infos de RND. Ces fiches reprennent pour chaque essence les informations majeures liées à l'espèce, les principaux aspects sylvicoles, des points d'attention particuliers et les utilisations potentielles de l'arbre. Le recueil a pour but d'aider les propriétaires à choisir les essences adaptées à leurs parcelles et à leurs objectifs sylvicoles. La Province a également soutenu la création de la plateforme Actu-Forêt. Mise en ligne par RND, cette plateforme guide le propriétaire forestier dans la gestion de son patrimoine forestier. Elle renseigne sur les différentes initiatives prises en Wallonie en matière de formations et d'informations visant à promouvoir et encourager l'innovation dans les pratiques sylvicoles. La plateforme fait aussi la promotion des outils numériques existants et renseigne sur les initiatives valorisant les forêts et s'inscrivant dans une vision multifonctionnelle et durable. »**

ET POUR LA SUITE...

Si la prime à la replantation de la forêt privée de la province du Luxembourg a été définitivement clôturée fin décembre 2022, les propriétaires privés ne sont pour autant pas abandonnés. En effet, la Région Wallonne a déjà lancé en 2021 et en 2022 deux appels à projet "Forêt Résiliente". Ces appels à projet ont pour objectif d'encourager les propriétaires forestiers à réfléchir différemment leur gestion pour régénérer leurs forêts et les orienter vers une forêt plus résiliente aux changements climatiques. Cette aide régionale, qui finance également la replantation de parcelle forestière, impose l'utilisation de 3 essences dont au moins 2 essences doivent être adaptées au changement climatique. Nous invitons donc, tout propriétaire souhaitant bénéficier d'aides à la replantation de visiter le site <https://foretresiliente.be> afin de rentrer leur projet de plantation lors des prochains appels.



DOSSIER DU TRIMESTRE

LES CIRCUITS COURTS DANS LA FILIÈRE BOIS

DES INITIATIVES POUR VALORISER NOTRE BOIS D'ŒUVRE

Si, depuis le propriétaire forestier jusqu'au client final, la filière forêt-bois est composée de nombreux maillons, ceux-ci ne forment que trop rarement une chaîne continue au niveau local. Beaucoup de bois sont en effet exportés (grumes de feuillu, produits de sciage résineux) tandis qu'on en importe aussi en grand nombre (essences exotiques, produits de sciage résineux).

La plupart des acteurs du secteur se sont longtemps satisfaits de cette situation, car les marchés du bois étaient, historiquement, très stables. Les choses changent avec la crise du Covid, qui provoque un affolement général sur les marchés et une flambée du prix des bois. A l'heure actuelle ces marchés n'ont toujours pas retrouvé leur stabilité d'antan. Cette crise ainsi que la crise énergétique ont révélé les failles de l'économie mondialisée et créé des turbulences pour notre filière mais aussi pour d'autres secteurs. Ajoutons à ce tableau, les conséquences liées aux fortes inondations de l'été 2021, qui amènent une plus large prise de conscience des impacts du changement climatique.

Tous ces éléments font que la société dans son ensemble (consommateurs, entreprises, pouvoirs publics...) est de plus en plus persuadée de la nécessité de développer les circuits courts, que ce soit par responsabilité sociétale, intérêt économique ou par conviction écologique. Mais comment s'organisent-ils dans la filière bois ? Pour en savoir plus, nous nous sommes intéressés à des initiatives existantes telles la scierie Dubois, la SN4 (Scierie Nationale 4), Sonian Wood, Timbtrack et nous avons fait le point avec l'Office Économique Wallon du Bois sur la marque "Bois Local".

Mais avant de rentrer dans le vif du sujet, tentons de définir ce qu'est un circuit court. Apparu d'abord dans le milieu agricole, le circuit court correspond à un mode de commercialisation où le producteur et le consommateur sont proches, la vente se faisant directement du producteur au consommateur ou tout au plus via un intermédiaire. Historiquement, les circuits courts ont été des modes de distribution très répandus, notamment avec les maraîchers qui pratiquaient une agriculture périurbaine pour approvisionner la population des villes. Les circuits courts ont commencé à se raréfier dès le XX^{ème} siècle avec l'étalement urbain, le développement des transports, et l'internationalisation des marchés et des structures industrielles.

Ils réapparaissent au début des années 2000, suite aux crises de la vache folle et de la dioxine et investissent progressivement d'autres secteurs comme la fabrication et la distribution de matériaux de construction (terre, chanvre, chaux, pierre...) et la filière bois, même si la situation y est

moins simple que dans le domaine agricole du fait de la présence de nombreux acteurs : propriétaires forestiers, marchands de bois, exploitants forestiers, transporteurs, première transformation, seconde transformation... Mais l'objectif est le même : réduire le nombre d'intermédiaires, dynamiser le tissu économique local, l'emploi local et réduire l'empreinte environnementale.

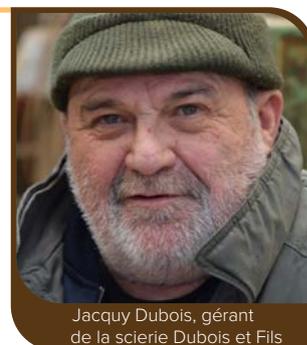
Dans la filière bois, la volonté de valoriser et de "consommer" localement s'exprime à différentes échelles. À l'échelle d'une région avec, par exemple, la marque "Bois local" coordonnée par l'Office Economique Wallon du bois, à l'échelle d'un territoire ou d'une commune avec l'organisation des ventes de gré à gré... et à l'échelle des entreprises au travers de différentes initiatives. Commençons par celle de la Scierie Dubois qui se caractérise par une relation commerciale privilégiée avec des producteurs forestiers situés à proximité.

SCIERIE DUBOIS UN CIRCUIT COURT EXISTANT DEPUIS PLUS D'UN QUART DE SIÈCLE.

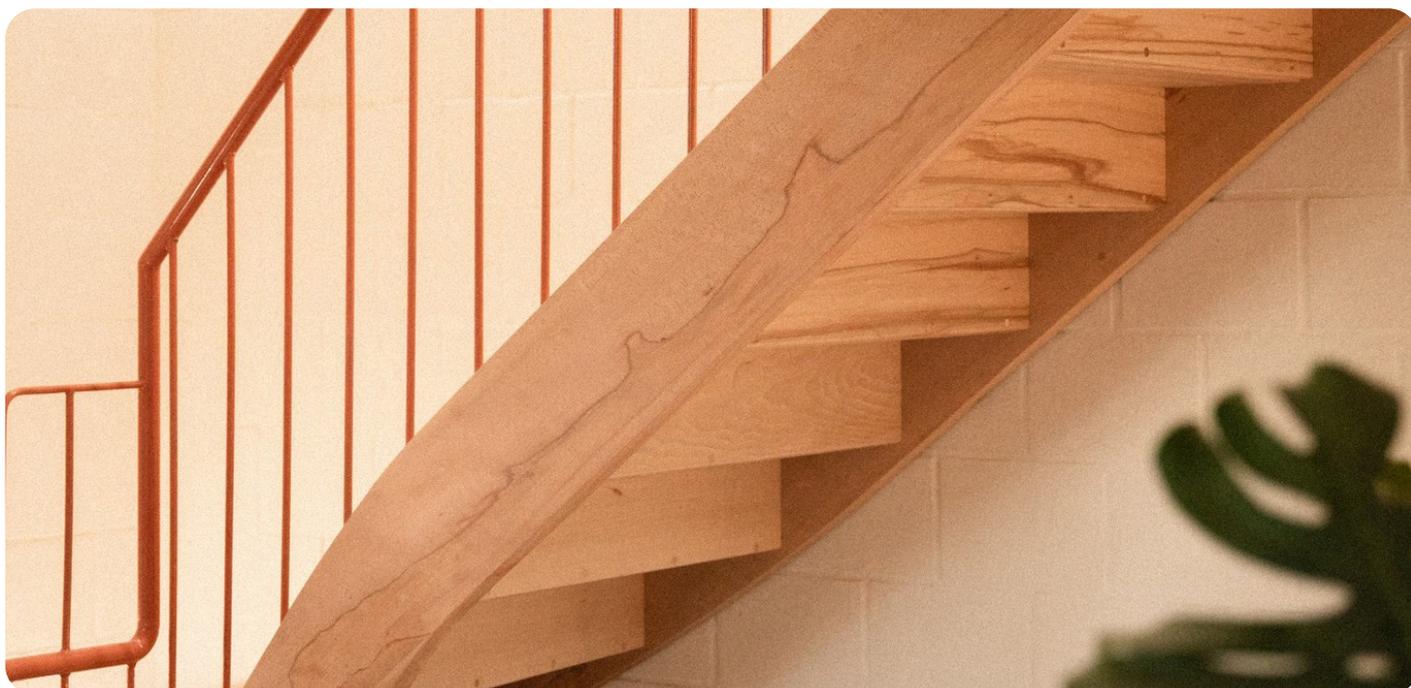
La scierie Dubois collabore avec deux familles de grands propriétaires forestiers pour son approvisionnement en circuit court **« on a une relation commerciale de longue date et on continue comme ça. Au début, on a participé à l'amélioration de la qualité de leurs forêts. Ils n'ont pas coupé les plus beaux pour commencer, mais la qualité des bois proposés ne pourra que s'améliorer au fil du temps. »** Pratiquement, ce sont les propriétaires qui s'occupent de l'exploitation **« ainsi ils décident du moment de l'exploitation en évitant évidemment de perturber la période de chasse. Pour le transport, c'est toujours notre transporteur habituel. Comme on a un parc à grumes limité on laisse les bois en bord de route et on les ramène quand on va les scier. »**

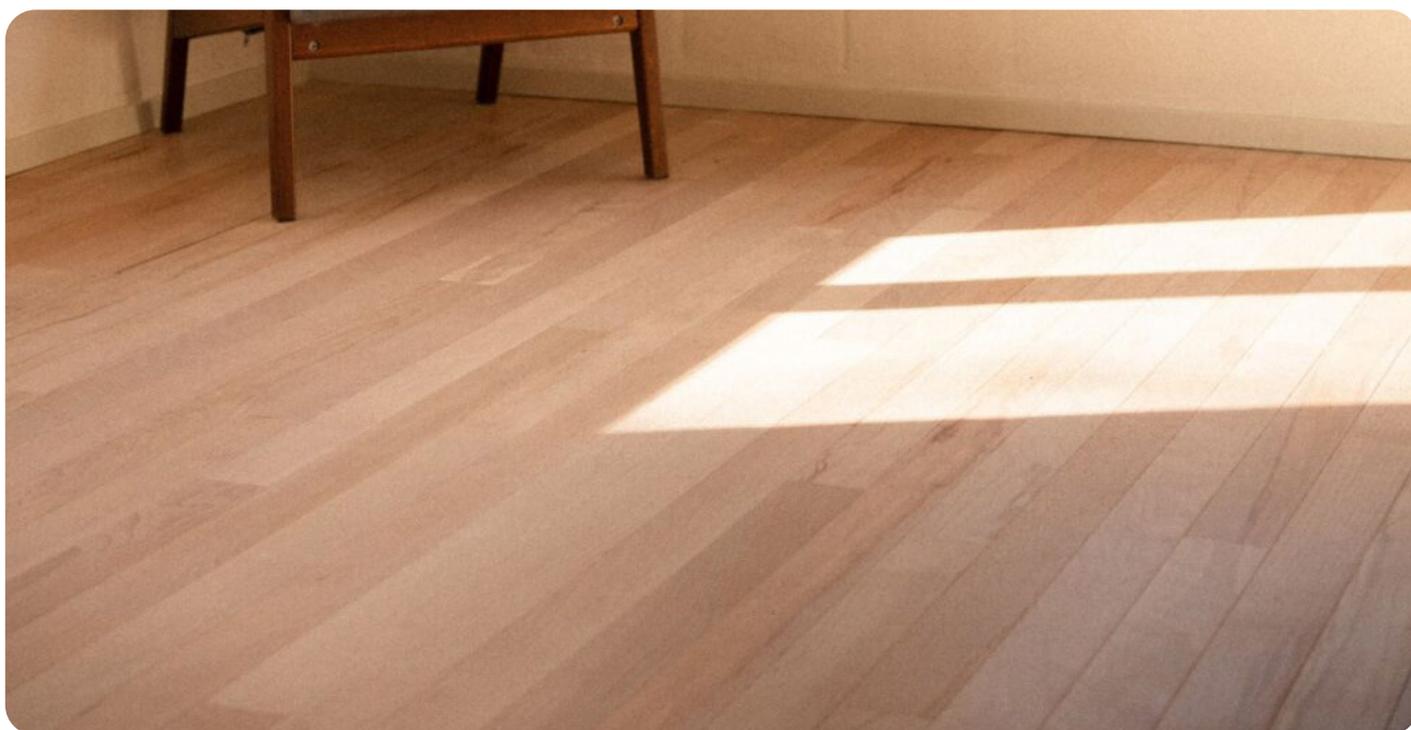
Ce partenariat fonctionne sans interruption depuis 1996 **« même si, cette année, vu l'évolution des cours, les propriétaires en ont profité pour vendre une partie de leurs bois à l'export. Du coup, on a acheté d'autres petits lots, chez des particuliers et pour les exploiter, on a fait appel à un abatteur et un débardeur indépendants. »**

La relation qui unit la scierie Dubois et les deux familles de propriétaires repose sur la confiance c'est à dire sur l'absence de contrat écrit. Jacquy Dubois espère pouvoir continuer à fonctionner de la sorte, et va rencontrer les propriétaires pour savoir quelle quantité de bois il pourra leur acheter l'année prochaine. Il essaye d'avoir quelques lots en vente de gré à gré auprès de communes pour compléter si nécessaire et pour diversifier sa source d'approvisionnement. Pour notre part, nous l'encourageons à maintenir son partenariat historique avec les deux familles et de réfléchir à sa consolidation via des contrats d'approvisionnements.



Jacquy Dubois, gérant
de la scierie Dubois et Fils





LE CIRCUIT COURT, UN PROJET QUI A SES EXIGENCES

Monter une filière en circuit court est un projet collectif. Ce projet implique que tous les acteurs en acceptent les enjeux et les objectifs, qu'ils soient convaincus par le concept et qu'ils veuillent valoriser les relations de proximité à taille humaine. Stephan Kampelmann, co-fondateur et Managing director de la Sonian Wood Coop, nous parle de Sonian Wood Coop et nous partage de précieux conseils : *« Sonian Wood Coop c'est un projet qui se construit dans la durée. Il y a toujours des ajustements à faire, il faut constamment améliorer les outils à mettre en place... Il y a sans cesse des allers-retours entre partenaires. Il est*

important d'établir une forme de communication propre, d'installer un climat confiance et que chacun s'investisse dans le projet en faisant de son mieux. Et quand tout est bien en place, il y a toujours des questions de transport, de logistique à résoudre, des informations à partager. »

La bienveillance mutuelle doit exister *« il faut constamment s'intéresser aux activités de ses partenaires parce c'est le développement de l'ensemble du circuit court qui est en jeu. »* Jacquy Dubois, gérant de la scierie Dubois et Fils, va dans le même sens *« même après plus de 25 années de collaboration, les propriétaires avec lesquels nous travaillons, m'appellent avant de marquer les bois pour s'assurer que ça répond à nos besoins. C'est un dialogue permanent à entretenir. »*

SONIAN WOOD COOP LE CIRCUIT COURT BRUXELLOIS.

Sonian Wood est une coopérative créée en avril 2020 pour contrer l'exportation des bois de la forêt de Soignes vers la Chine. Dès le départ, la coopérative rassemble un exploitant forestier, un débardeur, un transporteur, une scierie et plusieurs menuisiers couvrant ainsi toute la filière de transformation.

Cela dit, la coopérative ne réalisant ou ne fournissant pas la totalité des produits demandés par les clients, elle a donc développé un réseau de partenaires pour compléter son offre. *« Au début on se trompe, on prend des risques, ça marche ou pas. Maintenant, on a tendance à travailler avec les personnes avec qui ça se passe bien et on continue de développer le parc de machines, les ressources en interne et d'autres partenariats pour répondre à la demande. »*

Au fil du temps, la coopérative a changé sa façon de travailler et ses produits *« on a dû s'adapter à la demande, aux prix du marché, aux coûts de production et à ce qu'on est capable de faire. On est confronté à une demande assez forte et variée. Donc on doit choisir le créneau dans lequel on 'est bon', compétitif et qu'on a envie de développer ! »* Sonian Wood propose principalement deux types de produits. D'une part, les parquets pour lesquels elle a un partenariat avec un distributeur qui vend aux clients finaux *« pour le parquet, on veut monter en volume parce qu'il y a une demande, et qu'on sait comment réaliser un produit de qualité. »* D'autre part, les projets sur mesure pour lesquels les architectes, les designers ou les clients finaux la contactent en direct *« on veut faire des choses dont on est fier, développer et exprimer la créativité de l'atelier. C'est vraiment bien pour l'équipe parce qu'on a toujours des défis différents. »*

Pour l'avenir ? Sonian Wood a pour ambition *« d'être encore plus sélectif et de se concentrer sur les projets les plus qualitatifs possibles »*



Stephan Kampelmann,
Co-fondateur et Managing director
de la Sonian Wood Coop

TOUT EST QUESTION DE PRIX ET DE CONFIANCE

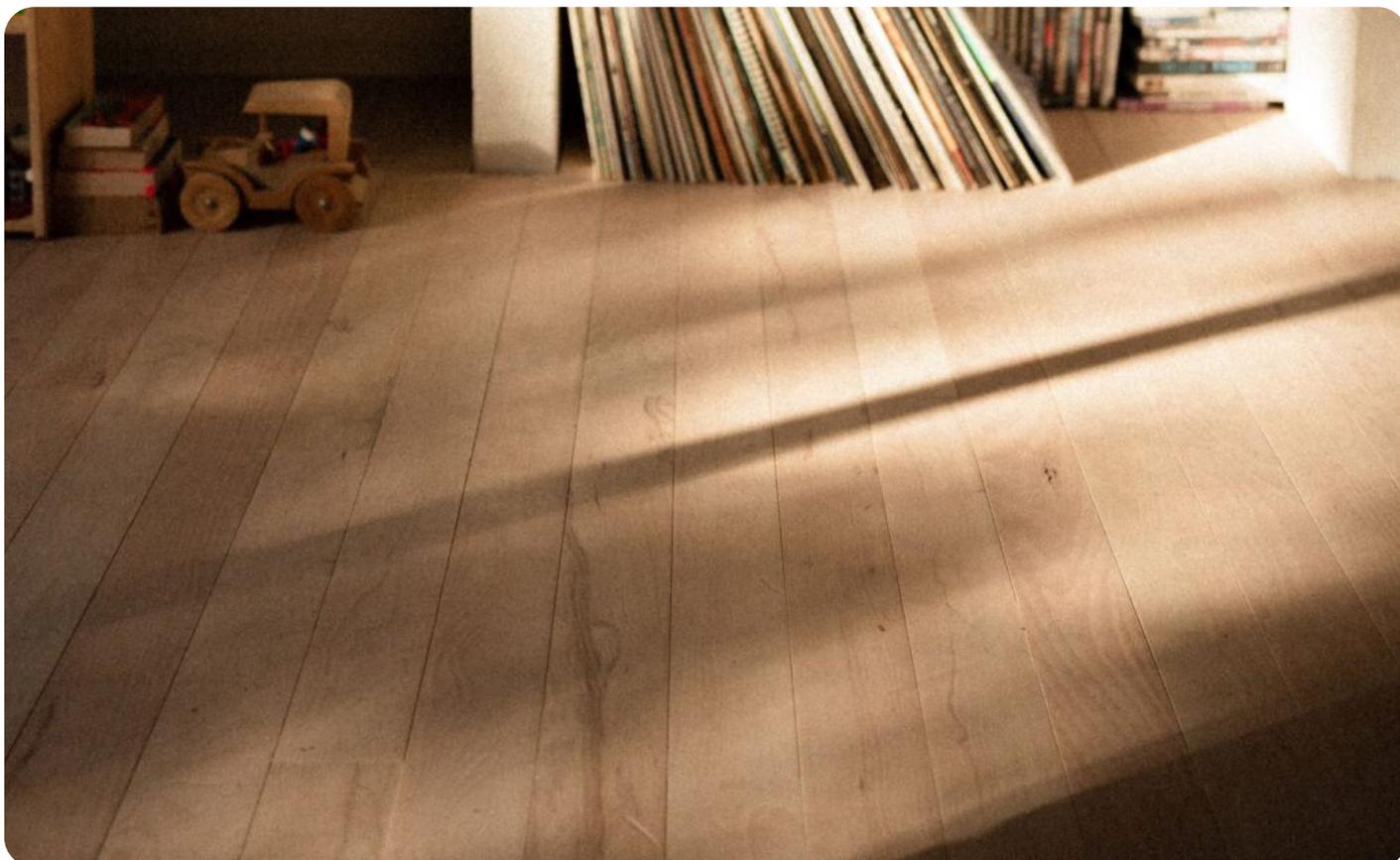
Comme n'importe quelle autre entreprise, les entreprises fonctionnant en circuit court visent à la rentabilité. Mais comment être rentable quand on choisit de fonctionner en circuit court ? C'est une question que nous avons posée à Sonian Wood. Organisée en coopérative, Sonian Wood fonctionne comme une grosse entreprise qui achète du bois sur pied, réalise toute la transformation puis vend un produit fini. La règle de base c'est que les différents coopérateurs travaillant le bois sont tous payés au même taux horaire qu'il soit exploitant forestier, scieur, menuisier... La coopérative a aussi d'autres modes de collaboration avec des partenaires externes basés sur un dialogue entre entreprises. Stephan Kampelmann nous parle, ainsi, de sa relation avec leur revendeur de parquets **« on discute avec lui pour avoir une estimation de la demande pour l'année suivante. Cette discussion est importante pour déterminer notre stratégie d'achat de bois. Puis, on parle déjà d'un prix sans que ça soit un engagement contractuel mais cela constitue une base sur laquelle on avance. Pour le parquet, qui est un produit vraiment standard, nos prix sont comparables aux prix du marché. Même si le prix du marché fluctue beaucoup alors que nos prix restent stables car ils reflètent les coûts de notre structure. »** Il reconnaît que **« c'est toujours une prise de risques puisqu'avec le bois il faut se projeter longtemps à l'avance, étant donné qu'il faut le récolter, le transformer, le sécher, etc.... »**

Pour limiter cette prise de risques, une autre formule utilisée c'est le contrat d'approvisionnement dont les prix et les quantités sont discutés pour une période d'un an, en général. C'est la formule choisie par TVB et SN4, comme nous l'explique Marcel Schutz, patron de SN4 **« même si les deux entreprises appartiennent au même propriétaire, il s'agit bien d'entités différentes. Donc SN4 vend des bois**

à TVB. Avec n'importe quelle autre entreprise, les prix des bois sont négociés. Mais pour TVB les prix sont fixés et sont valables toute l'année. On ne spéculé pas sur le compte de l'autre. Les bois étant déjà achetés pour être sciés et nos besoins en électricité étant couverts par les panneaux photovoltaïques se trouvant sur le toit de la scierie, je connais mon prix de sciage. Cela nous donne une stabilité au niveau des frais de fonctionnement et on peut garantir le prix pour toute l'année prochaine »

Jacqy Dubois fonctionne aussi avec des prix fixés **« depuis le départ, on a un bon arrangement au niveau du prix, parce qu'on suit l'évolution du marché. Les propriétaires nous préparent un lot chaque année, ils évaluent leur lot sur pied et on se met d'accord sur un prix par catégories. Cette discussion a lieu vers le mois de mars-avril à la fin des ventes. »** Le système fonctionne bien, mais à l'instar des autres scieurs, on n'est pas à l'abri de mauvaises surprises **« quand on tombe sur de très mauvais bois, ce n'est pas la meilleure affaire du monde ! Cette année, par exemple, j'ai acheté des bois chers et je suis un peu déçu de la qualité. »**

Dans le modèle mis en place par Timbtrack et Scidus, ce risque n'est pas assumé par le scieur parce que le propriétaire forestier vend directement au client des produits finis et paye un service au scieur qui transforme le bois à façon. Avant le début de l'opération, différents prix sont définis en fonction des qualités possibles. Le prix payé est toujours fonction de la qualité réelle des produits. Les variations de qualités sont bien acceptées dans la mesure où le client recherche avant tout des produits locaux. On le voit quelle que soit la manière choisie pour la fixation du prix, les filières organisées en circuit court permettent, semble-t-il, de bénéficier d'une plus grande stabilité dans le temps.



SN4, UNE SCIERIE CRÉÉE POUR BÉNÉFICIER D'UN APPROVISIONNEMENT EN CIRCUIT COURT.

Le projet SN4 est né durant le covid. Pendant cette période, l'entreprise TVB (comme le reste de la filière) a dû faire face à la hausse des prix du bois et aux incertitudes sur les délais de livraison. Dès lors, Marcel Schutz (fondateur de TVB) a eu l'idée de créer une scierie -la scierie SN4- « **ma motivation était de diminuer l'impact des fluctuations du marché sur TVB. La scierie a vu le jour à l'automne 2022 et a été inaugurée lors du Week-end du Bois et des Forêts.** » La scierie travaille exclusivement du résineux avec une prévalence pour le douglas (60%). Marcel Schutz participe lui-même aux ventes de bois publiques et rencontre les propriétaires forestiers pour acheter les bois dont il a besoin. Les autres postes en amont de la scierie (l'abattage, le débardage et le transport vers la scierie) sont sous-traités. « **Pour l'instant, on travaille toujours avec la même entreprise pour l'abattage et le débardage. Pour le transport, cela varie en fonction du type de bois.** » Pour le transport des produits de sciage, c'est TVB qui s'en occupe. « **L'entreprise dispose de ses propres camions et il n'y a que 8 km entre les deux sites. En plus, pratiquement tous les jours, il y a un de leur camion qui passe sur la Nationale 4. Il fait donc un crochet par la scierie et on le charge.** ». Outre TVB qui achète les $\frac{3}{4}$ de la production de la scierie, SN4 a aussi quelques autres clients privés et professionnels qui viennent directement à la scierie.



Marcel Schultz, patron de SN4

LA PROBLÉMATIQUE DE LA TAILLE

Une préoccupation largement partagée par nos interlocuteurs concerne le dimensionnement de leur projet. La particularité de la filière bois c'est qu'on peut aussi bien transformer la matière première de manière artisanale, autrement dit avec les moyens du bord que de travailler des volumes importants de manière industrielle « **c'est au moment où notre activité est devenue trop importante pour continuer à faire de l'artisanat mais insuffisante pour s'inscrire dans le circuit industriel qu'on a rencontré des difficultés** » nous dit Stephan Kampelmann. Que faire ? « **Soit on investit dans une plus grosse machine pour augmenter la capacité de transformation en interne. Mais, pour l'instant, je pense qu'on est encore trop petit et s'agrandir pose la double question de la capacité financière et du manque d'espace. Soit on fait appel à des sous-traitants capables de transformer à plus grande échelle. C'est ce qu'on a fait ponctuellement, mais on a eu 2-3 mauvaises expériences et on n'a pas obtenu la qualité que l'on souhaitait. Ces opérateurs sont "dans les volumes" et n'ont pas la même philosophie de travail que la nôtre. Franchement, c'est difficile de trouver les bons partenaires capables de nous accompagner dans notre croissance. Il faut pouvoir se matcher !** »

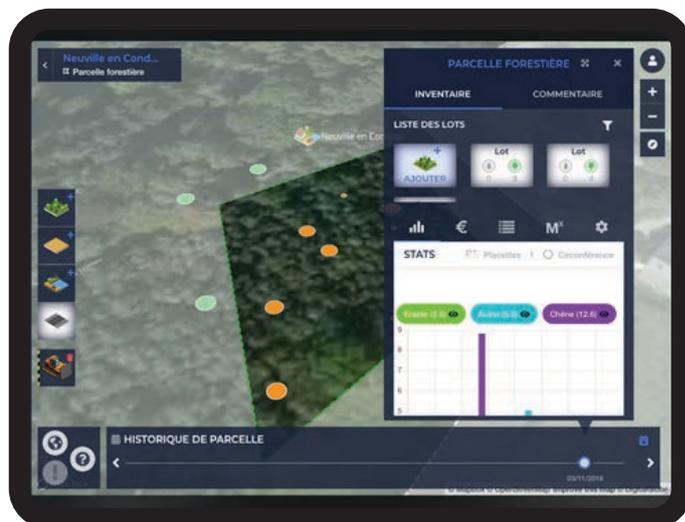
L'enjeu pour Sonian Wood ? S'agrandir pour être en capacité de mener les projets pour lesquels ils sont encore trop chers ou trop petits.

Dans le même ordre d'idée, en ce qui concerne SN4, la création de la scierie s'imposait car TVB assure un volume d'achat de produits de sciage qui justifie à lui seul l'investissement « **SN4 scie principalement sur bordereau pour TVB (75% de la production) ainsi que pour d'autres entreprises et des clients privés** » nous dit Marcel Schutz. Par contre, on n'a pas voulu s'occuper en interne de l'exploitation du bois « **ça mobilise de trop gros investissements par rapport aux volumes de bois nécessaires, trop faibles pour rentabiliser ces machines. De plus, on n'a pas le volume suffisant pour investir dans une ébrancheuse, un camion grumier...** » Marcel Schutz n'exclut cependant pas cette possibilité « **si on faisait 10 000m³ par an, on pourrait l'envisager mais pour l'instant on va se cantonner à 4 000 ou 5 000 m³.** »

Grandir c'est aussi le principal défi du projet de circuit court porté par Timbtrack. Ici, la problématique relève de

l'informatique car le suivi de la transformation des grumes par le propriétaire forestier se base sur une plateforme internet. Quentin d'Huart, fondateur et directeur général de Timbtrack, nous explique les difficultés actuelles : « **quand on a un ou deux projets à traiter c'est facile, à partir de 3 ça commence à devenir plus complexe, et quand on atteint 10 projets c'est un enfer. Il faut vraiment qu'il y ait une systématisation, qu'un processus soit mis en place via la plateforme afin de gérer plusieurs projets de front.** » L'extension du projet interroge aussi « **il y a déjà des demandes en France ! Comment est-ce qu'on fait ? Est-ce que c'est toujours du local à ce moment-là ? Le jour où on ira beaucoup plus loin, par exemple à l'est de l'Allemagne, on ne va pas ramener les grumes jusque chez Scidus, donc comment est-ce qu'on va faire avec d'autres scieurs ?** »

De la même manière que pour toutes les entreprises, définir la bonne taille d'un projet et effectuer les investissements adéquats sont des questions cruciales dans le développement d'un circuit court. Sachant que cette entreprise n'est pas obligée de se cantonner à l'artisanat ! On l'a vu, travailler en circuit court permet de collaborer. Bien entendu, ça implique qu'on partage les mêmes points de vue et qu'on ait les mêmes préoccupations. Et si les partenaires travaillent à la même échelle et avec des volumes de production similaire, c'est encore mieux !



QUELS AVANTAGES POUR LES ENTREPRISES ?

La flexibilité et la souplesse, ce sont vraiment les deux points forts des circuits courts.

En partageant au plus vite les informations indispensables, les partenaires d'un projet peuvent anticiper ou s'adapter aux besoins des uns et des autres. Par exemple, dans le couple TVB/SN4, TVB communique très tôt son carnet de commande ce qui permet à la scierie de savoir à l'avance la quantité de bois qu'elle devra acheter puis débiter. En échange la scierie répond aux besoins spécifiques et évolutifs de TVB. Marcel Schutz nous en dit plus **« on travaille sur base des bordereaux de commande de TVB. Si TVB réalise une tour alors on scie les bois nécessaires pour réaliser cette tour. On n'est pas obligé de faire à chaque fois des paquets complets de poutres d'une certaine longueur. Pour TVB cela permet de diminuer les stocks libérant ainsi de la place sur le site et de la liquidité pour la trésorerie »**. Cette flexibilité se répercute sur le consommateur. SN4 fonctionne aussi de la même manière avec ses autres clients **« on fait aussi du sciage sur bordereau pour les autres entreprises comme pour les privés. S'ils nous passent une commande, la semaine suivante, ils ont les bois souhaités. Mais on garde quand même aussi des produits de sciage en stock. »** Le travail en circuit court peut donc permettre à une entreprise de tirer parti de ses collaborations existantes pour satisfaire les besoins spécifiques d'un client. Le contact direct avec ses partenaires donne à la filière locale une souplesse supplémentaire qui permet de proposer un travail sur mesure. Ce type de service est inexistant voire impossible si on passe par des importateurs !

Pour Jacquy Dubois, gérant de la scierie Dubois et Fils, le principal avantage qu'il retient de sa collaboration avec les propriétaires forestiers, c'est un fabuleux gain de temps **« on est pratiquement assuré d'avoir des bois dans la même propriété, on ne doit pas perdre son temps à aller voir des lots et faire des ventes. De plus, on tient naturellement compte de cet avantage dans le prix des bois. »** Ajoutons

que, le temps consacré au début à la construction du partenariat est récupéré par la suite dès que la relation de confiance s'installe et que les habitudes de travail sont mises en place.

Un autre avantage du circuit court, mis en avant lors de nos rencontres, ce sont les économies réalisées sur toute la chaîne de distribution (transport, suppression d'intermédiaire) libérant ainsi des marges bénéficiaires plus importantes. Ce modèle permet à la filière locale d'être compétitive face à la concurrence de la Chine qui achète les bois à un gros prix. C'est d'ailleurs, comme mentionné plus haut, en réaction aux problèmes de l'exportation des bois vers l'étranger et pour maintenir la matière première et sa transformation en Belgique que Sonian Wood et Timbrack ont lancé, chacun de leur côté, leurs projets de filière fonctionnant en circuit court. Quentin d'Huart nous le confirme **« le prix du produit final n'évolue pas par rapport au marché actuellement. En fait, c'est la redistribution dans la chaîne de transformation qui change. La partie de la marge est beaucoup plus importante pour le propriétaire privé. Pour le moment, on est clairement au-dessus des prix "hauts" du marché en mètre cube. »** Avant d'ajouter **« par ailleurs, la plus-value apportée aux produits réalisés, à travers la mention du lieu d'origine et de l'endroit de sa transformation, ajoute une valeur émotionnelle. »** Valeur émotionnelle recherchée par le consommateur final et qui permet assurément de vendre à bon prix des essences de bois qui sont généralement peu valorisées. Nous y reviendrons un peu plus loin dans ce dossier.

Pour nos interlocuteurs, l'objectif final d'une filière en circuit court est clair : construire un modèle plus résilient et plus résistant face aux fluctuations du marché. Grâce à ce système, elles peuvent bénéficier de la flexibilité de leur partenaire et gagner du temps en se basant sur des relations de confiance.

Mais, outre pour les entreprises, ce modèle offre aussi des avantages pour la société en général.





TIMBTRACK/SCIDUS UNE VENTE DIRECTE DU PROPRIÉTAIRE FORESTIER AU CLIENT FINAL POUR VALORISER LE BOIS LOCAL

Timbrack a démarré par la création d'appareils innovants de mesure de l'arbre pour la forêt qu'il a liée à une plateforme de gestion forestière afin de faciliter et gagner du temps dans l'analyse des données sylvicoles recueillies sur le terrain. Cette plateforme a pris de l'ampleur et Timbrack a construit autour du Software des outils d'aide à la gestion et à la connaissance de la forêt. Face à l'exportation des bois notamment vers la Chine, Timbrack a mis en place avec Scidus, un système collaboratif entre des détenteurs de la ressource et des acteurs de la transformation prenant appui sur la plateforme. **« On a dans notre portfolio toute une série de propriétaires. Scidus souhaitait atteindre ces propriétaires pour leur faire comprendre qu'il y avait moyen de transformer leur bois, surtout feuillus, de manière locale et ainsi, de mieux les valoriser. »** L'idée est de proposer aux propriétaires forestiers de ne plus vendre du bois sur pied mais plutôt de vendre des produits en bois (parquet, bardage, etc.) directement à un acheteur final.



Quentin d'Huart, fondateur et directeur général de Timbrack

Timbrack identifie le propriétaire forestier, l'acheteur final est trouvé par Scidus ou par Timbrack. L'exploitation est assurée par le propriétaire et le transport par Scidus. La transformation du bois (1^{ère} et 2^{ème}) est réalisée par Scidus. Pour l'instant le projet est toujours en version-test **« ce qui a l'air de bien se mettre en place c'est la gestion des informations des propriétaires sur la plateforme qui sont mises à disposition du transformateur et qui permettent également aux propriétaires de savoir à quel moment son lot va être transformé, combien de temps ça va prendre, quelles sont les modalités de la transformation... »**

Au niveau des flux financiers, le modèle est simple. L'acheteur paye en direct le propriétaire forestier qui lui, prend à sa charge l'ensemble des coûts de l'exploitation, du transport et de la transformation du bois. **« On travaille pour que les factures de l'exploitant forestier, du transporteur et de Scidus arrivent au moment où le propriétaire forestier reçoit l'argent de l'acheteur. »** Donc Scidus n'achète pas les bois et il facture sa prestation de service en fonction de ce qu'il faut transformer. Il s'agit ici d'un exemple de circuit court qui met en relation directe le propriétaire forestier et le consommateur final.

DES AVANTAGES SOCIÉTAUX

Si par le biais de la relocalisation de la production, du rapprochement entre les producteurs et les consommateurs, du soutien à l'approvisionnement local... les circuits courts contribuent à renforcer la résilience des territoires et des filières qu'en est-il de leurs impacts sur la société en général ?

Au-delà de la plus-value économique générée par la création d'entreprises de proximité, davantage tournées vers la transformation des ressources locales et créatrices d'emplois locaux, les circuits courts créent incontestablement un système de valeurs positif d'un point de vue social.

Ainsi, les liens plus fréquents et plus étroits qui se tissent entre les consommateurs et les producteurs et qui sont sans conteste source d'enrichissement mutuel : plus au fait des besoins de ses clients, le producteur est davantage soucieux de fournir des services et produits répondant mieux à leurs attentes. Quant aux acheteurs, on observe qu'ils s'intéressent beaucoup plus au travail du producteur,

aux procédés de fabrication, modes de production... Bref une dynamique sociale se crée qui se démarque totalement des autres types de vente.

Mais en réduisant le nombre d'intermédiaires et en instaurant des relations de proximité entre les producteurs et les consommateurs, les circuits courts constituent aussi des facteurs propices à la réduction de l'empreinte énergétique des produits et à la diminution de la pollution liée au transport des marchandises.

Tous ces avantages sociétaux représentent des avantages indirects pour les entreprises comme nous le résume très bien Quentin d'Huart **« développer une filière en circuit court n'a pas changé le cœur de notre métier mais ça en a changé l'esprit. C'est important aussi parce que les équipes se retrouvent complètement en phase avec ce que l'on met en place dans notre entreprise. Travailler pour l'environnement, pour un meilleur marché, pour des meilleurs prix pour les transformateurs et pour les propriétaires... c'est l'ensemble du projet qui fait sens pour l'équipe et ça aide. »**

LA MARQUE "BOIS LOCAL - NOTRE SAVOIR-FAIRE"

La marque "Bois local" est une initiative de la filière bois wallonne visant à mettre en lumière ses ressources et son savoir-faire. Lancée en 2015, l'initiative est encadrée par l'Office Économique Wallon du Bois qui assure la gestion administrative et les contrôles de la marque, garantissant ainsi sa fiabilité. Le but de la marque est de renforcer la compétitivité des entreprises locales et de contrer le phénomène croissant d'exportation d'une matière première non transformée en Wallonie et dont notre région perd toute la valeur ajoutée. Intéressées par l'initiative, plusieurs entreprises wallonnes ont entamé une réflexion quant à leurs approvisionnements et contacté l'Office afin de trouver des partenaires où acquérir de la matière première locale pour leurs produits. **« On a eu, par exemple, une entreprise proposant du bois de chauffage qui nous a contacté car elle ne souhaitait plus s'approvisionner dans les pays de l'est. Autre exemple, un fabricant de meuble wallon nous a contacté pour trouver une qualité bien spécifique de bois. Nous l'avons mis en contact avec**



François Sougnez, responsable de la communication à l'Office Économique Wallon du Bois



des scieurs capables de lui fournir ce type de bois. Suite à cela, l'entreprise n'a pas basculé toute sa production en bois local mais elle a décidé de développer une gamme spécifique estampillée "Bois local" avec du bois issu de scieries wallonnes. » L'Office met donc régulièrement en contact des entreprises et des fournisseurs locaux. Précision importante : **« ce sont bien les produits qui sont porteurs de la marque, ce qui permet aux entreprises qui le souhaitent de tester une gamme en bois local répondant aux critères de la marque, et d'éventuellement l'élargir si le consommateur y répond de manière favorable. Celles-ci ne sont donc pas tenues de s'approvisionner exclusivement en ressources locales. Bien entendu, seuls les produits répondant au cahier des charges de la marque peuvent porter la mention "Bois local". Enfin, chaque membre est libre d'utiliser la marque de la manière qu'il juge la plus adaptée à sa stratégie commerciale. Car il s'agit d'un outil mis à leur disposition... »** Aujourd'hui la marque "Bois local-Notre savoir-faire" compte plus de 50 adhérents, qui arborent fièrement la pastille rouge sur leurs produits, emballages ou supports publicitaires.

RÉPONDRE AUX ATTENDES DES CONSOMMATEURS

Dans le contexte actuel, de plus en plus nombreux sont les consommateurs attentifs à choisir des produits issus de leur région et qui veulent donner un sens social, éthique et équitable à leur achat. Pour Quentin d'Huart ce modèle économique apporte clairement une plus-value émotionnelle à chacun des acteurs **« aujourd'hui, pour le consommateur, tout ce qui est local a le vent en poupe parce que ça rejette moins de CO2, mais aussi parce qu'on sait d'où vient l'arbre et que ça a été transformé localement. Pour le propriétaire forestier, le fait que son arbre soit transformé en Wallonie, qu'il sache où ça va être mis en œuvre, ça joue beaucoup également. »**

Du coup, pour les entreprises qui s'impliquent dans les circuits courts, c'est vraiment indispensable de le faire savoir ! C'est ce qu'ont bien compris celles qui en Wallonie, adhèrent à la marque "Bois local - Notre savoir-faire". François Sougnez, responsable de la communication à l'Office Économique Wallon du Bois (OEWB) nous en dit plus **« la marque "Bois local - Notre savoir-faire" favorise l'économie locale, limite le nombre d'intermédiaires et réduit les distances de transport. »** Cette marque collective leur garantit que le produit est réalisé en Wallonie, à base de bois provenant de forêts situées à proximité de son lieu de transformation.

Pour les adhérents, la marque apporte de nombreux avantages. **« Avec la marque "Bois local - Notre savoir-faire" les entreprises peuvent attester de leur attachement au tissu social local et de leur appartenance à un mouvement fédérateur en faveur de la filière bois wallonne. Les entreprises estampillées "Bois local" bénéficient d'une belle visibilité auprès des quelques 10.000 abonnés à la**

page Facebook dédiée, de la présence de leurs produits lors de différentes foires et salons, des retombées de campagnes de communication, etc. En échange, les producteurs s'engagent à se conformer aux exigences liées à la marque et à se soumettre à des contrôles. » Par ailleurs, les adhérents se réunissent une fois par an afin de fixer les priorités et orientations de l'année à venir **« cette rencontre est toujours appréciée car elle permet également d'étoffer son réseau professionnel. »**

SIÈÈÈCH

Généralement muni de 3 à 4 pieds, il convient d'y poser son séant. Plus communément appelé "tabouret" lorsqu'il est sans bras, ni dossier et pour une personne.

...mais de chez nous!



LE BOIS IDÉAL ? DU BOIS LOCAL !

OFFICE ÉCONOMIQUE WALLON DU BOIS





CONCLUSION

Loin de vouloir recenser les initiatives existantes en matière de valorisation du bois d'œuvre local en circuits courts, ce dossier s'est attaché à mettre en avant les aspects logistiques et organisationnels de certaines d'entre elles. Au travers des initiatives présentées, l'objectif était de montrer les buts visés par l'entreprise et ses partenaires, les moyens spécifiques mis en place pour y parvenir et les réflexions en cours pour faire évoluer le projet.

Ce qui relie chacune de ces initiatives c'est bien entendu le souhait des porteurs de projet de donner du sens (ou un autre sens) à leur projet mais aussi de viser à la rentabilité d'une façon différente. Comme nous l'a bien dit Stephan Kampelmann **« les questions les plus épineuses sont des questions d'entrepreneuriat qu'on retrouve aussi dans d'autres filières, dans d'autres activités et qui n'ont rien à voir avec l'économie en circuit court ! L'entreprise doit avoir de bons produits. Il y a évidemment une partie de la demande qui est propre à l'économie circulaire mais pour finir il faut trouver son créneau et sa manière de se positionner sur le marché et être rentable. »**

Au-delà de ces questions d'entrepreneuriat, les circuits courts offrent de nombreux avantages pour les entreprises (la flexibilité accrue, le gain de temps, des économies sur toute la chaîne de distribution,...) et pour la société (lien social, emplois locaux, réduction de l'empreinte énergétique,...). Ils sont, aujourd'hui, une opportunité économique non négligeable que ce soit pour le producteur (sécurisation de son modèle économique), le consommateur (prix ajusté au coût réel) ou un territoire (création de valeur ajoutée et d'emplois locaux), mais aussi une valeur plus "émotionnelle". En plus, les circuits courts répondent à la demande d'une forme de consommation qui recherche autant la qualité du produit que son origine,... En circuit court, on ne vend pas qu'un produit on vend aussi une histoire. Au regard des changements progressifs de mode de consommation, des augmentations du prix du transport, et des prises de conscience environnementale, les perspectives de développement de circuits courts pour valoriser nos bois d'œuvre à moyen terme sont considérables.

Malheureusement, les exemples de circuits courts valorisant nos bois d'œuvre sont encore trop peu nombreux car pas assez soutenus. Si certains consommateurs privés y sont déjà attentifs et consomment via des filières organisées en circuits courts, les pouvoirs publics se contentent trop souvent d'actions de sensibilisation, de communication pour les soutenir. Or, dans le contexte actuels, les consommateurs publics ont, maintenant, l'obligation morale, à défaut d'être politique, d'utiliser les marchés publics comme de formidables leviers pour stimuler le développement d'une économie locale plus durable créatrice de valeur et d'emplois. D'ailleurs en s'appuyant sur le dynamisme local des circuits courts et en les promouvant par tout le moyen possible, la stratégie politique atteindra aussi ses objectifs de création d'emplois et réduira son empreinte énergétique ■

LE VENDREDI BOIS

QUAND LES ÉLÈVES DU PRIMAIRE (RE)DÉCOUVRENT LA FORÊT ET LES MÉTIERS DU BOIS

Depuis 2016, à l'instigation de RND, des agents du département de la Nature et des Forêts (DNF) accueillent des élèves de 5^{ème} et 6^{ème} primaires à l'occasion du "Vendredi Bois". Cette journée, organisée en ouverture du Week-end du Bois et des Forêts, consiste pour les élèves à partir en forêt à proximité de leur école. Ils y découvrent l'évolution de la graine à l'arbre et le rôle des professionnels dans le suivi et la gestion d'une plantation pour répondre aux attentes des entreprises en matière de production bois et aux attentes de la société en matière d'environnement et de loisirs. L'aspect éducatif de cette journée étant essentiel, RND fournit à chaque classe participante deux sachets de graines offertes par le Comptoir Forestier wallon ainsi que des fiches techniques qui donnent les éléments utiles pour réaliser la plantation et le suivi avec les élèves. Outre cette journée qui a connu un franc succès avec 60 agents du DNF pour 100 circuits et 1500 élèves aux quatre coins de la forêt wallonne, nous avons voulu, cette année, donner une dimension supplémentaire au vendredi en permettant aux enfants de primaire de visiter des classes de l'enseignement technique et professionnel dédié au bois. Cette nouvelle initiative pilote s'est concentrée sur la province du Luxembourg.

POUR LUTTER CONTRE LES PÉNURIES DE MAIN D'ŒUVRE DANS LA FILIÈRE BOIS

Depuis plusieurs années, les entreprises de la construction bois, de la menuiserie et de l'ébénisterie ne trouvent plus ou difficilement du personnel qualifié sur le marché du travail. Cette situation ne cesse de s'aggraver. En 2022, sur la liste des métiers critiques et en pénurie éditée par le FOREM, les métiers de charpentier et de menuisier sont considérés en pénurie et les métiers de monteur de structure en bois et de monteur de cuisine sont considérés en état critique. Thierry Postal, Chef des travaux d'atelier en section menuiserie à l'ITCF Centre Ardenne à Libramont, nous confirme cette pénurie. « *Toutes les semaines, on reçoit des mails, des coups de téléphone d'entreprises pour voir si on a du personnel, des stagiaires sous la main. Tous les élèves à la fin de leur étude sont engagés directement.* » D'autres écoles de la province du Luxembourg font le même constat. Or, vouloir répondre au problème de manque de main-d'œuvre qualifiée, c'est à la fois développer une offre de formation exhaustive, mais



Thierry Postal, Chef des travaux d'atelier en section menuiserie à l'ITCF Centre Ardenne à Libramont

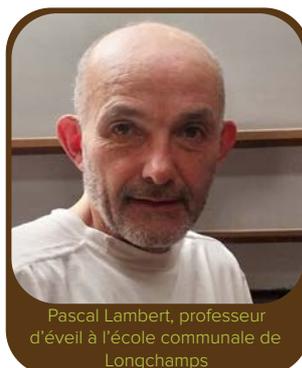


VISITE DE L'ATELIER MENUISERIE DE L'ITCF CENTRE ARDENNE

surtout savoir pourquoi peu de personnes s'orientent vers ces métiers ! L'offre de formation étant présente, il faut agir sur la motivation des jeunes à rejoindre la filière bois. Afin de déterminer les facteurs qui amènent ou non les jeunes vers une filière, le FOREM a réalisé une étude en collaboration avec l'UCLouvain. Si cette étude était axée sur les métiers de la filière STEM (science, technologie, ingénierie et mathématiques), on se rend compte que ces conclusions valent aussi pour les autres filières. Premièrement, l'étude nous apprend qu'agir uniquement sur les demandeurs d'emploi est insuffisant pour contrer ces pénuries. Ensuite, elle identifie deux types de freins importants responsables du désintérêt des jeunes pour un métier. Les premiers liés au genre et les seconds liés au manque de connaissances sur le métier et son évolution. À son échelle, Madame Hamaide, titulaire des 5^{ème} et 6^{ème} primaire de l'école communale de Transinne, reconnaît cet état de fait. « *Ce sont des métiers que les enfants ne connaissent pas ou auxquels ils ne s'intéressent pas parce que les parents ne sont pas forcément actifs dans ce domaine-là.* » Pascal Lambert, professeur d'éveil à l'école communale de Longchamps,



Madame Hamaide, titulaire des 5^{ème} et 6^{ème} primaires de l'école communale de Transinne



Pascal Lambert, professeur d'éveil à l'école communale de Longchamps

est du même avis. « *Je suis conscient avec le recul que les métiers manuels attirent moins les jeunes.* » Face à ce constat, il nous paraissait donc primordial de réaliser un travail d'information auprès des plus de jeunes. Ceci est d'autant plus important sachant que le sens, les valeurs et le contenu de leur travail préoccupent davantage la nouvelle génération que celle de leurs aînés. C'est donc

pour mieux faire connaître la filière bois que RND a décidé d'organiser ces visites dans l'enseignement technique et professionnel.

LES ÉCOLES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES ONT RÉPONDU PRÉSENTS

Pour ce faire, nous avons sollicité la collaboration de l'Instance Bassin Enseignement-Formation-Emploi Luxembourg (IBEFE). *« L'IBEFE assure le rôle d'interface et la concertation entre les partenaires sociaux, les acteurs locaux de l'enseignement qualifiant, la formation professionnelle, l'emploi et l'insertion »* nous explique Dina Petit, cheffe de projet au sein de l'IBEFE. *« Nous avons sollicité les écoles techniques de la province de Luxembourg offrant une section menuiserie/ébénisterie, tous réseaux confondus. Les retours furent tous positifs. Le Week-End du Bois et des Forêts offre une belle opportunité pour permettre aux jeunes ayant participé à la sortie en forêt de découvrir les formations du bois. »*



Dina Petit, cheffe de projet au sein de l'IBEFE

Lors de cette première, quatre écoles secondaires ont ouvert leurs portes aux élèves du primaire. Pour Floriane Martin, Directrice l'Institut Communal d'Enseignement Technique (ICET) de Bastogne, il était important d'accueillir des élèves du primaire. *« Parce que ce sont des métiers en pénurie donc il faut pouvoir montrer aux enfants vers quoi ces filières qualifiantes mènent et il faut aussi montrer que ce sont des métiers qui sont ouverts tant aux filles qu'aux garçons. »* Son chef d'atelier menuiserie construction,



Floriane Martin, Directrice de l'Institut Communal d'Enseignement Technique de Bastogne

Dennis Cenné, va dans le même sens *« la base du vivier se trouve évidemment dans les écoles du premier degré. Le Week-end du Bois et des Forêts, c'est la manière idéal de conscientiser les enfants. On leur montre d'abord que le bois ce n'est pas uniquement ce qui pousse dans la forêt. Après, on le transforme dans les entreprises pour créer des produits. »*



Dennis Cenné, chef d'atelier menuiserie construction de l'Institut Communal d'Enseignement Technique de Bastogne



PROGRAMMATION D'UNE MACHINE À COMMANDE NUMÉRIQUE

Thierry Postal était aussi très motivé pour accueillir les élèves du primaire. *« Les métiers techniques sont en pénurie. Donc c'est clair que si on peut remplir un petit peu plus nos options, ce ne sera que mieux et les entreprises nous remercieront. C'est toujours intéressant de recevoir des élèves du primaire parce que ce sont nos futurs artisans. Donc le fait de pouvoir les accueillir chez nous permet de leur faire découvrir ce que sont les différents métiers du bois. On leur a permis de voir un petit peu toutes les approches que ce soit au niveau des plus petits l'apprentissage en menuiserie ou en leur montrant des choses concrètes comme la maison ossature bois qui se trouve à l'entrée de notre établissement et qui a été entièrement réalisée par nos élèves. »* C'est donc tout naturellement que les différents ateliers ont préparé des activités pour présenter les métiers du bois aux élèves du primaire.



VISITE DE L'ATELIER MENUISERIE DE L'ICET BASTOGNE

POUR LE PLUS GRAND BONHEUR DES ÉLÈVES DU PRIMAIRE

Les écoles primaires contactées ont répondu présentes. Pour Madame Berton, Directrice de l'École communale de Transinne, « *cette initiative rejoint vraiment une des visées transversales d'apprentissage du tronc commun "Apprendre à s'orienter": se mettre en projet et se forger progressivement une vision de l'avenir. S'ouvrir aux acteurs, aux activités humaines autour de l'école, aux filières et métiers sont autant d'opportunités pour éveiller des passions, découvrir des aspirations et plus tard choisir sa filière et son futur métier.* »



Madame Berton, Directrice de l'école communale de Transinne



CRÉATION COFFRET

On le voit, l'envie et la motivation étaient partagées tant par les écoles du primaire que par les école hôtes. Et Madame Hamaide, titulaire des 5^{ème} et 6^{ème} primaires de l'école communale de Transinne nous le confirme. « *Le matin, notre agent forestier nous a montré comment la forêt est gérée, comment couper le bois etc... Il a aussi dit qu'on utilisait du bois pour se chauffer mais il n'a que très sommairement parlé des métiers du bois en aval de la filière. Donc, je trouvais ça super intéressant de leur montrer comment on travaille le bois, ce qu'on en fait. J'avais envie de faire découvrir tout autre chose à mes élèves. Il y a un réel lien entre la visite en forêt et la visite*



TRAVAUX SUR ENCOLLEUSE

Cette activité a paru aussi importante à Pierre Lifrange, directeur de l'école communale de Longchamps. « *Elle laissera beaucoup plus de traces dans les esprits des enfants que n'importe quelle leçon de français ou de math, si bien conçue soit-elle. Faire, de nos jeunes, des adultes responsables et capables de s'insérer dans la société, c'est aussi ça l'objectif de l'enseignement.* »



Pierre Lifrange, directeur de l'école communale de Longchamps



VISITE DE L'ATELIER MENUISERIE DE L'INSTITUT SAINT ROCH

de métiers. » Ses élèves s'en sont rendu compte en visitant les ateliers de l'ITCF Centre Ardenne de Libramont. « **Concrètement, les élèves ont eu l'occasion de toucher, de créer. C'est super important pour eux, c'est du concret. En venant ici, ils pensaient faire une petite activité avec du bois, mais ils ne s'imaginaient pas toucher aux machines. Finalement, ils sont contents car on les a traités comme des grands.** »

Pour Pascal Lambert qui a accompagné ses élèves à l'ICET de Bastogne, « **cette activité permet aux élèves d'ouvrir leur esprit et de leur montrer le lien entre la forêt et ce qu'on fait du bois. Grâce à cette visite, les élèves prennent conscience que ce sont des métiers où il y a un potentiel extraordinaire et où il y a un manque de main d'œuvre. La visite pourrait susciter des vocations.** » Il faut dire que les élèves ont été très bien accueillis. Le professeur a très bien préparé l'activité, il a expliqué

QUAND UN JEUNE SORT D'UNE 7^{ÈME} PROFESSIONNELLE OU D'UNE 6^{ÈME} QUALIFICATION OU TRANSITION, IL A UN BAGAGE TECHNIQUE QUI LUI PERMET D'ÊTRE VALORISER DANS UNE ENTREPRISE, IL A UN MÉTIER ENTRE LES MAINS. MAIS S'IL SOUHAITE ENTREPRENDRE DES ÉTUDES, TOUTES LES POSSIBILITÉS SONT ENCORE OUVERTES. ON NE SE FERME PAS À QUELQUE CHOSE EN VENANT À L'ÉCOLE TECHNIQUE.

Dennis CENNÉ

clairement comment travailler le bois et comment manipuler les outils. C'est très concret, les élèves voient, touchent, sentent et créent. Ils voient aussi des produits finis. Retour positif aussi pour Dennis Cenné, l'hôte du jour. « **La visite s'est bien passée. On avait préparé une petite activité qui consistait à réaliser un tire-botte. Comme on manquait un peu de temps pour faire travailler les élèves sur l'ensemble, le gros de la préparation a été réalisé par le professeur en charge du cours de menuiserie. Mais le but était aussi que chaque enfant retourne avec sa petite réalisation à la maison. De cette manière ils peuvent montrer à leurs parents ce qu'ils ont fait et il y a un dialogue qui peut s'installer dans la famille. Et si l'enfant se sent pousser des ailes pour ce genre d'enseignement et bien tant mieux. Cette activité présente aux jeunes des possibilités qu'ils ignoraient probablement. En tout cas très peu d'enfants connaissaient notre école au départ.** »



RÉALISATION D'UN TIRE-BOTTES

UNE ACTIVITÉ À RÉPÉTER

Pour une première, ces visites dans les section bois des écoles techniques et professionnelles ont été une réussite. Au total 67 élèves ont travaillé le bois et touché aux machines. En plus comme le dit si bien Dennis Cenné, « **en montrant les technologies qui existent dans les écoles, cette initiative permettra de répondre en partie à l'énorme demande de personnel qui émane actuellement des entreprises. Je crois que c'est nécessaire pour tous les enfants de connaître les différentes possibilités qu'ils ont dans l'enseignement secondaire. Il y a l'enseignement général qui convient à beaucoup de personnes et il y a l'enseignement technique qui convient également à beaucoup d'autres. Donc il faut que les enfants, mais aussi les parents sachent que c'est possible de faire certaines choses, que c'est ouvert aussi bien à un public féminin que masculin.** »

Si les visites en forêt accompagnées d'agents du DNF permettent aux élèves de découvrir les enjeux de la gestion forestière et les métiers qui y sont liés. Les visites dans les écoles secondaires ont présenté les métiers de la transformation du bois et ses évolutions techniques. Dans son ensemble, le Vendredi Bois est un événement éducatif spécial pour les élèves. Il présente la filière forêt/bois dans sa globalité de l'arbre au produit fini. Dès lors et sur base des retours positifs, nous veillerons, pour l'édition 2023, à proposer aussi des visites dans les écoles dans les autres provinces. ■

LE WEEK-END DU BOIS ET DES FORÊTS

Le Week-end du Bois et des Forêts, c'est l'occasion pour le grand public de découvrir la forêt, sa gestion, sa filière de transformation et de rencontrer des entreprises du secteur bois. Cette année, plus de 200 activités ont été organisées un peu partout en Wallonie. Impossible de toutes les citer, mais, pour les plus curieux, elles sont toutes encore visibles sur le site : www.leweekenddubois.com. En bref, ce Week-end fut l'occasion pour les quelque 55 000 visiteurs de rencontrer des gardes forestiers qui ont dévoilé tous les secrets de leur métier, des menuisiers et ébénistes passionnés qui ont ouvert leur porte, des artisans qui ont eu à cœur de partager leur savoir-faire et leur amour pour le matériau bois. Ils ont aussi pu assister à des démonstrations d'élagage, de débardage ou réaliser des visites de chantiers de maisons à ossature bois et de nombreux autres professionnels de la filière,... On vous donne d'ores et déjà rendez-vous à la prochaine édition du Week-end du Bois et des Forêts qui aura lieu les 13, 14 et 15 octobre 2023.

APPEL À CANDIDATURES LES FIBRES D'OR 2023

Qui succédera aux quatre fibres d'or 2021 (Timbtrack, Stabilame, Durwood et Chimsco) ? Créées à l'initiative de l'ensemble des composantes de la filière bois wallonne, les Fibres d'or mettent à l'honneur des entreprises ou professionnels qui ont apporté une contribution significative à l'essor du bois en Wallonie. Cette récompense est décernée tous les deux ans, au cours d'une cérémonie organisée en marge des traditionnelles Rencontres Filière Bois. Les fibres d'or en sont à leur 3^{ème} édition. Le concours est ouvert et les candidatures doivent être déposées pour le 19 février 2023. Les entreprises ou indépendants de la filières bois peuvent concourir pour une ou plusieurs fibres dans les catégories suivantes : innovation procédé, innovation produit, jeune entrepreneur et formation.



INNOVATION PROCÉDÉ

La Fibre d'or de l'innovation procédé est octroyée à une entreprise wallonne qui a transféré ou développé une technique innovante en Wallonie. Cette technique peut contribuer de façon majeure à l'essor de l'emploi du bois. Son transfert ou son développement s'est réalisé dans le respect des 3 piliers fondamentaux et indissociables du développement durable : économique, social et environnemental. L'importation en Wallonie d'une innovation existante peut être considérée comme une innovation. L'innovation procédé peut être étendue aux activités de services, à l'organisation et au marketing.

La distinction entre une innovation procédé et une innovation produit n'est pas toujours aisée. En effet, le développement d'un procédé peut mener à la fabrication d'un nouveau produit et un produit peut mener à la mise en place d'un nouveau procédé ! Toutefois, il s'agit, pour cette Fibre d'or de l'innovation produit de récompenser une entreprise qui a mis au point ou distribué un produit novateur à base de bois ou favorisant l'usage du bois.

INNOVATION PRODUIT

FORMATION

La formation est un aspect essentiel pour croître dans un marché en constante évolution : former son personnel pour le faire progresser, pour acquérir de nouveaux équipements ou pour développer de nouveaux produits. La Fibre d'Or récompense l'entreprise qui a accordé le plus d'attention à la formation de son personnel au cours des 2 dernières années, quelle que soit la taille de l'entreprise !

C'est l'âge qui constitue ici le critère d'admission de la candidature (et non l'ancienneté dans la filière bois). Seuls les entrepreneurs, administrateurs délégués de l'entreprise depuis au moins deux ans, de maximum 40 ans dans l'année d'attribution sont éligibles.

JEUNE ENTREPRENEUR

Informations pratiques et candidatures : www.fibresdor.be

Rendez-vous le 27 avril 2023 au Libramont Exhibition & Congress pour découvrir les nouveaux lauréats des Fibres d'or. Tous les renseignements, le règlement du concours ainsi que les différents dossiers de candidature sont disponibles sur le site des fibres d'or.

VOS LECTURES

Depuis de nombreuses années, RND publie dans sa revue trimestrielle les **INFOS de RND** et dans le **VÉGÉBUILD** des informations utiles pour la filière Forêt/Bois. Cette année nous avons réalisé des compilations regroupant des articles paru dans des rubriques récurrentes. Ces compilations, reprises ci-dessous, sont disponibles sur demande à info@rnd.be (dans les limites du stock disponible)



ESSENCES FORESTIÈRES

Depuis de nombreuses années, RND accompagne les propriétaires forestiers dans la régénération de leurs parcelles forestières. Au fil du temps, RND a traité encouragé et soutenu diverses techniques de régénérations. Ce recueil est une compilation des fiches : "Découvertes des essences forestières" publiées dans les Infos de RND. Issues du fichier écologique des essences et de la littérature spécialisée, les informations qu'elles contiennent ont pour but d'aider les propriétaires à choisir les essences adaptées à leurs parcelles et à leurs objectifs sylvicoles ! Ces fiches reprennent pour chaque essence des critères de détermination, la répartition géographique, des pictogrammes illustrant les informations majeures liées à l'espèce mais aussi les principaux aspects sylviculturaux, des points d'attention particuliers et les utilisations potentielles de l'arbre. Puisse ce classeur témoigner de notre volonté d'être aux côtés des propriétaires forestiers en leur fournissant des outils à même de les aider à construire l'avenir de la ressource bois et à faire d'eux des acteurs avertis de la forêt de demain !

LA FORÊT, REGARDS CROISÉS

Fort d'une longue expérience au contact de l'enseignement et de la recherche dans le domaine forestier, c'est avec enthousiasme qu'en 2017 Jacques Rondeux, professeur ordinaire émérite de l'Université de Liège, Gembloux Agro-Bio Tech, a accepté notre proposition de faire vivre au sein de notre revue "Les Infos de RND" une rubrique "Regard forestier". L'idée était d'émettre un certain nombre de réflexions, hors approches techniques, relatives à notre forêt.

Devant le succès rencontré par cette rubrique auprès des lecteurs, RND a rassemblé en un fascicule unique la vingtaine de "Regard forestier" publiés de juillet 2017 à mars 2022. Au travers de fiches thématiques, Jacques Rondeux fournit de manière succincte un bref état des lieux des questions souvent évoquées ou que l'actualité a mis en lumière. Citons par exemples : la gestion durable, la gestion adaptative et concertée, la biodiversité, la multifonctionnalité, les biens et services forestiers,...



LA FORÊT, REGARDS CROISÉS

RECUEIL D'ARTICLES RÉDIGÉS PAR JACQUES RONDEUX



VÉGÉBUILD

Fruit d'un travail de veille technique et technologique que RND mène depuis 6 ans avec différents partenaires wallons et français, Végébuild veut inviter le lecteur à découvrir les innovations et les projets exemplaires en bois associé ou non avec d'autres matériaux biosourcés. Classés en trois catégories - construction, produits innovants, recherche et développement - les différents projets présentés peuvent être autant de sources d'inspiration et d'idées pour nos chercheurs, nos créateurs et nos entreprises. L'objectif n'est pas de présenter un état des lieux exhaustif de chacune des catégories mais d'identifier des pistes d'innovation qui nous semblent porteuses et dont les sujets ont été définis via un comité de rédaction que nous animons et qui est constitué de différents partenaires experts dans chacune des matières. À l'heure où nous devons viser à l'utilisation raisonnée et raisonnable de nos ressources naturelles, il nous paraît essentiel d'intégrer des modèles de valorisation et de processus de développement capables de s'inscrire dans une économie circulaire et durable.

LE PEUPLIER NOIR

POPULUS NIGRA L.

Appelé aussi "peuplier commun", "peuplier franc" ou encore "liardier", le peuplier noir (*Populus nigra* L.) est un feuillu appartenant à la même famille que les saules, la famille des Salicacées. Cet arbre de grande taille se retrouve souvent sur les berges longeant les cours d'eau. Les peupliers noirs de souches pures sont devenus très rares mais il existe aujourd'hui de nombreuses variétés et de nombreux hybrides dispersés un peu partout en Europe.

Un exemple connu de croisement est celui qui a donné naissance au peuplier euraméricain. Ce dernier s'avère plus résistant face aux maladies et est issu du croisement entre un peuplier noir et le peuplier deltoïde. Une variété bien connue du peuplier noir est le peuplier d'Italie (*Populus nigra* var. *italica*).

COMMENT LE RECONNAÎTRE ?

Le peuplier est un arbre pouvant atteindre plus de 30 m et vivre jusqu'à 50-60 ans. Sa cime, formée de grosses branches, est ample et irrégulière.

Tronc/Écorce

L'écorce du peuplier noir est initialement blanc-grisâtre et devient foncée en vieillissant, d'où son nom.

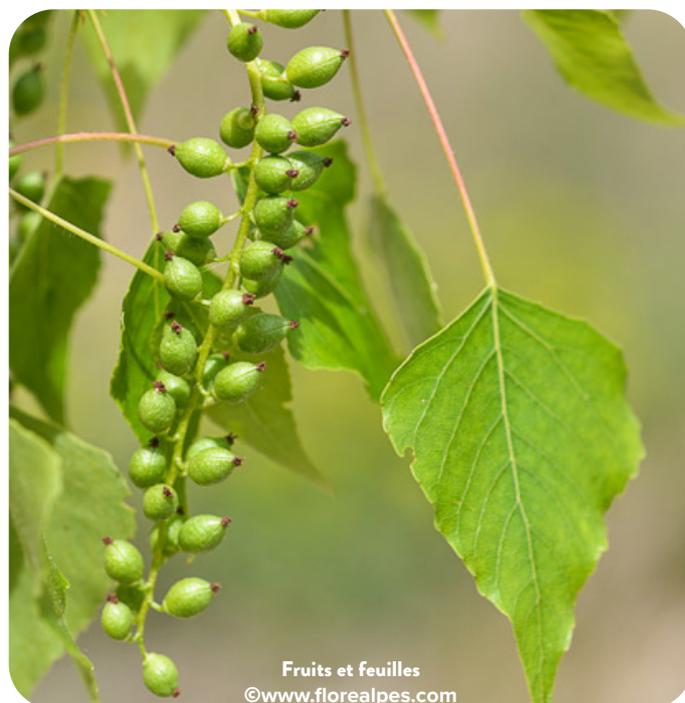
Fleurs

Les fleurs apparaissent vers mars-avril avant l'arrivée des feuilles et sont pollinisées par le vent. Le peuplier noir est une espèce dioïque, chaque individu possède soit des fleurs mâles soit des fleurs femelles. Les fleurs mâles sont des chatons pendants rouge violacé alors que les fleurs femelles sont des chatons jaune-vert.



Fruits

Les graines possèdent de longs poils duveteux qui forment des boules cotonneuses se répandant par le vent.



Feuilles

Les feuilles du peuplier noir sont triangulaires, légèrement dentelées, se terminant en pointe et de couleur vert tendre virant au jaune vif en automne. Elles font entre 5 et 10 cm et possèdent un pétiole (partie de la feuille reliant le limbe à la tige) aplati.

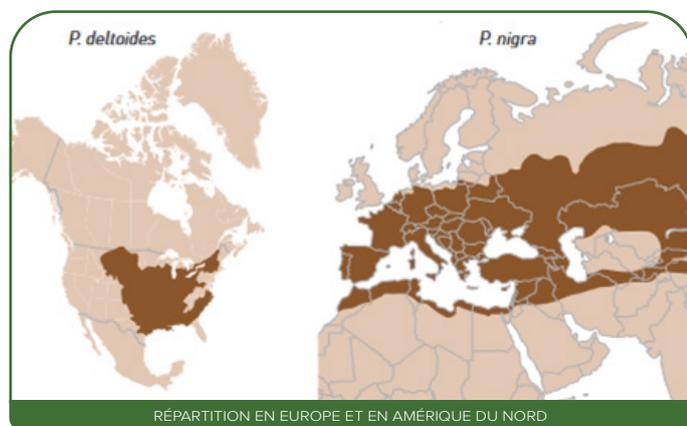
OÙ LE TROUVER ?

En Wallonie

Le peuplier est un arbre qui aime la lumière, l'espace mais également les sols humides et fertiles. C'est pourquoi on le retrouve généralement le long de rivières, d'étangs,... Cependant, il est à noter qu'il n'apprécie guère les milieux trop engorgés comme par exemple les tourbières. Il est généralement associé à des milieux tels que les vallées, les plaines ou encore les bas plateaux. En Wallonie, on retrouve le peuplier noir principalement dans la vallée de la Meuse mais aussi dans les plaines de la Lesse et de l'Ourthe. Les gelées printanières limitent sa présence dans les vallées ardennaises.

En Europe et dans le monde

Populus nigra L. est largement réparti en Europe méridionale et centrale où il occupe principalement les zones alluviales ouvertes. Son aire naturelle s'étend jusqu'en Asie centrale. On le retrouve également en Afrique du Nord et dans certaines zones d'Amérique du Nord.



ASPECTS SYLVICULTURAUX

Comme mentionné précédemment, le peuplier noir est une essence qui a besoin de lumière (essence dite héliophile) et ce, particulièrement durant les premières années suivant la plantation. Il supporte donc mal la concurrence induite par d'autres plants/arbres. Les jeunes plants peuvent être facilement replantés entre novembre et mars. De par son caractère dioïque, la reproduction du peuplier par semis ou régénération naturelle est délicate. La multiplication a donc lieu par repiquage de rejets ou par bouturage. Lors de la plantation, il est recommandé de :

- Maintenir un écart de 7 à 9 m entre les plants
- Poser des protections individuelles contre les dégâts de la faune
- Éviter de planter plus d'1,5 ha avec un unique cultivar
- En cas d'épisodes de sécheresse, maintenir le sol humide.

Très souvent, le peuplier est planté en alignement et forme ainsi de grandes allées. La croissance de *Populus nigra* L. est assez rapide, il peut produire entre 7 et 15 m³ par hectare et par an. Il est généralement exploité entre 18 et 35 ans. Le peuplier noir est également de grand intérêt dans l'agroforesterie. En effet, **« Il y a une réelle opportunité de restructurer l'économie des territoires de demain en réfléchissant et en testant les complémentarités possibles entre l'agroforesterie et la production de peupliers afin d'optimiser à la fois des systèmes agricoles et des systèmes de peupliers »**

(source : AFAP, Peuplier, Agroforesterie et diversité, 2016)

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le peuplier noir possède de nombreuses qualités. Au-delà de ses vertus médicinales, cette essence est résistante à la pollution. On peut dès lors souvent le rencontrer en bordure de route. Lorsqu'il se trouve dans de bonnes conditions, ses racines vigoureuses lui permettent de résister au vent. Planté en ligne, il forme un parfait coupe-vent. Lorsqu'il est en feuilles, le peuplier est également capable de capter une grosse quantité d'eau dans le sol. Il est donc idéal pour atténuer la teneur en eau dans des zones trop humides.

« La valorisation du peuplier est une ressource non négligeable. Il serait opportun d'organiser et de former des gestionnaires du peuplier agroforestier. »

(source : Desormeaux, 2017)

Points d'attention

Le peuplier noir n'est présent que dans très peu de zones car il s'avère assez exigeant. De fait, il a besoin de sols fertiles ayant une grande teneur en eau. Il est donc sensible à la sécheresse mais, à l'inverse, craint tout de même les engorgements trop importants, particulièrement au stade juvénile. Il supporte mal les sols acides ainsi que les gelées tardives. Malgré ses racines vigoureuses, lui permettant de faire face aux grands vents, le peuplier noir est sensible à la compaction des sols. Lors de la plantation, le peuplier noir nécessite d'une protection contre l'abroussement.

Il est sensible à des maladies telles que la rouille ou encore à certains chancres. Les saperdes sont des insectes qui pondent leurs œufs sur les rameaux, les branches, le tronc et les larves qui naissent créent ensuite des galeries et fragilisent l'arbre. Son bois mort est **« un refuge idéal pour plusieurs espèces protégées comme le loriot d'Europe, le pic épeichette et le Cucujus vermillon (une espèce de coléoptère). Bien que rare, le peuplier noir est très utile. »** Pour assurer sa présence dans nos peuplements, **« l'INBO (Institut flamand pour l'Etude de la Nature et des Forêts) a lancé un programme de réintroduction. »**

(source : notrenature.be)

Bois

UTILISATIONS

Bois de qualité secondaire, le peuplier de par ses fibres souples est cependant un bois qui se comporte bien au déroulage, au sciage et au collage. Il est donc souvent utilisé pour faire du placage ou des panneaux de contreplaqué. Son bois, particulièrement clair et ne transmettant pas de goût, fait de lui un bois souvent utilisé pour faire des emballages, des caisses, des palettes,... Contrairement aux autres peupliers, le peuplier noir est un bois très durable s'il n'est pas exposé à l'eau.

Autres usages

La jeune écorce et les bourgeons du peuplier contiennent de la salicine qui est une substance semblable à de l'aspirine, connue pour ses propriétés anti-inflammatoires. Ils sont donc utilisés comme traitement contre certaines douleurs articulaires et sont efficaces contre les problèmes des voies respiratoires. Lorsqu'ils sont encore jeunes, les bourgeons peuvent être consommés dans des salades ou ajoutés à des potages. ●

SOURCES

- > <https://www.notrenature.be/article/le-peuplier-noir-un-veuf-du-passe>
- > Fichier écologique des essences
- > <https://www.aujardin.info/plantes/populus-nigra.php>
- > Arbres et arbustes
- > Bois Commerciaux (Jean Collartdet et Jean Besset)
- > <https://www.jardiner-malin.fr/fiche/peuplier-noir.html>
- > <https://doctonat.com/peuplier-noir/>
- > inbo.be
- > Desormeaux, Corentin (2017). Evaluation environnementale du potentiel du peuplier
- > <https://www.futura-sciences.com/planete/definitions/botanique-peuplier-noir-10148/>

MON BOIS, MA SCIERIE



RENCONTRES D'AFFAIRES

A l'heure où les crises se succèdent et impactent fortement le marché du bois, l'approvisionnement en circuit court apparaît comme une bonne alternative pour vendre ou acheter du bois de manière durable. Mais comment trouver le bon partenaire sans devoir parcourir toute la Wallonie ? C'est pour répondre à cette demande que nous organisons les rencontres d'affaires "mon bois, ma scierie". Destinées aux **propriétaires forestiers, scieurs et entreprises de la seconde transformation du bois**, les rencontres d'affaires "mon bois, ma scierie" est un événement vous permettant de développer de nouveaux partenariats et d'exploiter tous les avantages qu'offre une relation commerciale de proximité. Après le succès de la première édition, les organisateurs remettent le couvert à l'occasion du salon **BOIS & HABITAT 2023**. Cette année, en plus de réunir des scieurs et des entreprises de la seconde transformation du bois, l'événement permettra aussi aux propriétaires forestiers de rencontrer scieurs et/ou des entreprises de la seconde transformation du bois.

QUOI ?

Les rencontres d'affaires entre propriétaires forestiers, scieurs et entreprises de la seconde transformation du bois.

QUAND ?

Les rencontres d'affaires auront lieu le vendredi 24 et le lundi 27 mars 2023 entre 14h et 18h.

OÙ ?

L'événement est organisé dans le cadre du salon Bois & Habitat 2023. Rendez-vous à Namur Expo, Avenue Sergent Vriethoff, 2 à 5000 Namur.

QUEL PRIX ?

La participation à cet événement est **gratuite***, mais l'inscription est obligatoire via le formulaire en ligne.

INTÉRESSÉ(E) !

Inscription via le formulaire en ligne

<https://bit.ly/monboismascierie2023>



* Ne tardez pas à vous inscrire car le nombre de places est limité.

Cet action est organisée par :

Avec le soutien de la



BOIS & HABITAT

